41e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 3 17 JANVIER 1924

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.
	Édition partielle	12 fr.
ETRANGER	Édition complète	20 fr. 50
	Édition partielle	14 fr. 50

L'édition **complète** comprend la *Doctrine* et la *Prédication;* l'édition **partielle** n'a **pas** la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence;* pour l'Etranger elle coûte **2 fr. 50.**

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. Le général Maistre, 33. — II. Barrès et la mystique des derviches, 38. — III. Barrès et Jaurès : la mystique et l'économie politique, 39. — IV. Politique d'après-guerre : Bareilles ; Gauvain ; Ch. Loiseau, 40. — V. Le cardinal Rampolla, 42. — VI. L'Eglise au Pérou, 43. — VII. En Argentine, 44. — VIII. *Archives de philosophie,* 46 ; Pascal La Chaise-Dieu ; Musée de Bourg ; Honfleur, 47.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : P. Fanfani, P. Bouchon, 47.

PRÉDICATION

Cours de prônes sur le Credo. — II. Je crois, 33.

Instructions sur la Sainte Eucharistie. — I. Préface, 34.

Les Dominicales d'un petit Doyen. — XIII. *6e Dim. après l'Epiphanie :* L'épreuve de la maladie, 37. — XIV. *Septuagésime :* Le travail matériel et surnaturel, 39.

Mon petit mot du Dimanche. — IX. *4e Dimanche après l'Epiphanie :* La barque des Apôtres, 40. — X. *5e Dimanche :* Le bon grain et l'ivraie, 40. — XI. *6e Dimanche :* La prière, 40.

Allocutions de mariage. — I, 41. — II. Pour le mariage d'un Docteur avec une Doctoresse en médecine, 42.

Conférences populaires sur l'histoire de l'Eglise. — QUATRIÈME SÉRIE. — I. La Croix de Migné en 1826, 44. — II. Les Conférences de St-Vincent de Paul, 45. — III. Le Missionnaire, 47.

PETIT COURRIER

Q. — Où pourrais-je avoir une notice biographique détaillée sur Mgr Puyol, dont vous avez parlé à la première page du 22 novembre ?

R. — Nous n'en connaissons pas.

Q. — Je veux former une Union catholique d'hommes dans ma paroisse. Pourriez-vous m'indiquer une revue religieuse et sociale convenant à des hommes de la *campagne,* peu instruits au point de vue religieux ? La *Documentation catholique* est trop savante pour eux.

R. — Voyez ce que nous avons dit si souvent des *Semailles,* revue mensuelle d'instruction religieuse, illustrée, à 6 ou 10 f. par an (un no, 0 f. 60), à Champagne au Mont-d'Or (Rhône) ; — des *Causeries dominicales* de M. Duplessy (le fondateur et directeur de la *Réponse),* 6 f. par an, Paris, Téqui. — Peut-être trouverez-vous pour la campagne les *Annales de la jeunesse catholique* trop fortes (Paris, 14, rue d'Assas) ? Ce serait dommage. — Voir aussi, aux Bureaux des Editions *Spes,* rue Soufflot, 17, Paris Ve, *Nos Chansons françaises,* 25 f. par an, idéales pour récréations de jeunes gens. — Il serait fort à désirer aussi que votre public pût suivre la *Revue des Objections,* Paris, 53, avenue Bosquet, 12 f. par an.

Q. — Prière d'indiquer un ouvrage (pas trop volumineux) de prédication populaire, en forme de conférences, sur la vie de N.-S. Jésus-Christ.

R. — Barbier, *Vie populaire de N.-S. J.-C.,* 2 vol., 15 f., Paris. Lethielleux ; — *Jésus-Christ,* du P. Berthe, 1 vol., 7 f. 50, Téqui.

Q. — 1o En dehors de la revue *Echos d'Orient,* existe-t-il en France une revue d'allure scientifique qui traite des questions religieuses et théologiques concernant les Orientaux ?

2o Y a-t-il chez nous une revue d'art chrétien gallican, ou à son défaut, une autre sur l'art profane gallican ?

R. — Ad I. Aucune autre Revue n'a la portée scientifique et la sûreté documentaire et doctrinale des *Echos d'Orient.* Les *Nouvelles Religieuses* sont riches de renseignements ; mais, comme elles

embrassent tout l'univers, il ne faut pas leur demander, sur l'Orient en particulier, la richesse de renseignements que donnent les *Echos*.

Ad II. *Revue de l'Art chrétien*, chez Champion, 5, quai Malaquais, Paris VI^e.

Q. — J'ai une *Concordance* de la Bible. Existe-t-il un travail analogue pour les écrits des Saints Pères ou de quelques-uns d'entre eux, par ex. de S. Augustin ?

R. — Non. Il y a des monographies, par ex. de tel Père étudié en vue de la prédication (le modèle du genre sont les 2 gros vol. consacrés à S. Jean Chrysostome, Paris, Berche et Baston) ; — ou encore des livres du genre du *Panarium* et du *Viridarium* de Du Buys, réédités chez Lethielleux, chacun en 2 forts vol. in-8.

Q. — Où pourrais-je trouver : 1° la vie de Sœur Rosalie ; 2° celle de Théophane Vénard ; et 3° celle de la Mère Camille de l'Enfant Jésus, née de Soyecourt ?

R. — *Vie de Sœur Rosalie*, par L. Masson, 2 f., Lyon, Vitte ; par le vicomte de Melun, 2 f. 25, Paris, de Gigord ; — *Vie et Lettres du B. Théophane Vénard*, 2 vol. à 7 f. 50 l'un, Paris, Téqui ; — la *Vie* de M^me de Soyecourt est épuisée, et l'éditeur nous dit qu'il n'est pas question de la réimprimer.

Q. — L'*Ami* pourrait-il m'indiquer quelque ouvrage afin de m'aider à faire des conférences dans un cercle d'études de jeunes gens s'occupant spécialement de questions sociales ?

R. — Voir ce que nous avons dit de la nouvelle édition du *Cours d'Economie sociale* des PP. Antoine et du Passage, 30 f., Paris, Alcan. — Une nouveauté trop brève pour répondre à votre désir, mais excellente et qui vous fournira les meilleurs cadres de conférences, c'est : *Notions de sociologie*, de Lorton, préface de Mgr Lavallée, in-12 de VIII-260 p., 5 f. 25, Paris, de Gigord.

Q. — L'aumônier d'un Pensionnat dirigé par des Frères vous demande un ouvrage qui l'aidera à tracer, au commencement de chaque mois, un programme de perfection religieuse que chaque Frère devra s'efforcer de suivre durant ce mois.

R. — Beaudenom, *Pratique progressive de la Confession et de la Direction*, 2 vol. in-18, 5 f. 50, Lethielleux.

Q. — L'*Ami* pourrait-il indiquer à un missionnaire de grandes villes ou de faubourgs quels ouvrages il pourrait utilement consulter pour ce genre spécial de prédication ?

R. — *Vade mecum du Prédicateur*, par Deux Missionnaires, 10 f., Paris, Téqui ; — et voir ce que nous avons dit l'an dernier, *couv.* du 4 octobre, p. 202.

Q. — Existe-t-il un ouvrage traitant au moins indirectement du vœu de chasteté dans le monde ?

R. — Nous n'en connaissons pas.

Q. — Comment expliquer que l'auteur de l'*Imitation* ne dise rien du rôle de la Sainte Vierge dans la formation des âmes à la ressemblance de Jésus-Christ ?

R. — Nous n'avons là-dessus aucune donnée.

Q. — Prière d'indiquer quelque chose de bien sur « la formation de la conscience de l'enfant. »

R. — Voir Gellé, *La grâce à dix ans*, 10 f., Beauchesne ; — *Psychologie pédagogique*, du P. de la Vaissière, 15 f., Beauchesne ; — *L'Education*, de Mgr Dupanloup, dont nous avons annoncé cet hiver la réimpression, Téqui ; — tous les bons livres de pédagogie rappelés souvent ici.

Vous nous écrivez d'une maison d'éducation ; donc vous êtes lecteur du *Recrutement sacerdotal*, et vous n'avez pas été sans y remarquer la série d'articles publiés sous ce titre : *La conscience professionnelle cléricale et sa formation au for interne dans les Petits Séminaires* (le 3^e article vient de paraître dans la livraison de janvier ; abonnement, 5 f. par an, 6 livraisons ; Paris, de Gigord).

Q. — Quels ouvrages consulter pour la conférence suivante ? « Devoir d'une vie chaste (pour le clergé). Moyens prescrits et moyens recommandés, can. 133-135. »

R. — Voir les bons Mementos de vie sacerdotale, tels que Valuy, chez Téqui ; Dementhon, chez Beauchesne ; Frassinetti, chez Lethielleux ; Millet, chez Téqui, etc. — Vous rappeler ce que nous avons dit en 1922 du *Sic orabitis, Méditations sur la prière*, de Mgr Morganti, chez Lethielleux. — Les divers aspects de votre question ont d'ailleurs été traités ici fort au long, et à mainte reprise.

Q. — Pour le sujet suivant : « Le Laïcisme. Notion fondamentale. Son action dans les institutions, l'école, les lois, la famille, » pourriez-vous m'indiquer quelques ouvrages ?

R. — Question qui a déjà eu sa réponse *couv.* du 20 décembre dernier. Ajouter des livres comme Tamisier, *L'idée révolutionnaire et les utopies modernes*, in-12, 7 f., Lethielleux ; — *La Royauté sociale de N.-S. J.-C.*, étudié dans notre n° du 13 déc. dernier, p. 798 ; — Mgr Cauly, *Libéralisme et Modernisme*, 1 f. 75, de Gigord, — et tous autres livres de ce genre souvent indiqués ou analysés dans nos colonnes.

Q. — Où trouver des morceaux à dire et à chanter pour fêtes de Supérieur, de curé, pour visites d'Evêque ?

R. — Voir au répertoire Haton, sous les noms Lavagane, Thibault, Caritas, etc., surtout dans la collection W. Moreau : *Une Mère*, romance, 2 f. ; *Vivat à Monseigneur !* chœur brillant à 4 voix, 4 f. ; *Le Verbe aimer, canzonetta*, 2 f. ; *Le Bon Pasteur*, chœur, 2 f. ; *La Corbeille embaumée*, solo et chœur, 4 f., etc. (libr. Haton, 59, boulev. Raspail, Paris 6^e).

Q. — Quels ouvrages consulter pour instructions à des jeunes gens sur les *péchés capitaux* ?

R. — Laborie, *Les Péchés capitaux*, 3 f., Téqui ; et les bons auteurs pour jeunes gens, tels que Millot et Morice, chez Tequi ; Vuillermet et Portebaut, chez Lethielleux ; et de nombreuses monographies, souvent indiquées ici, de telle ou telle vertu, tel ou tel péché.

Q. — Où pourrions-nous trouver le recueil de cantiques du P. Hermann, *Amour à Jésus-Christ* ?

R. — Les œuvres musicales du P. Hermann ont paru chez Périsse, dont le fonds a passé chez Mignard frères, 38, rue St-Sulpice, Paris 6^e. Vous trouverez aussi à cette librairie la collection du Frère Achille.

En vente à nos Bureaux

Pour votre Confession. Examen de conscience à l'usage des enfants de la Communion solennelle, suivi d'un Chemin de Croix. 48 p. in-32, *franco* 0 f. 25 ; les dix, 2 f. 15 ; les 50, 9 f. 90 ; le cent, 19 f. 55.

41e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 3 17 JANVIER 1924

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Le général Maistre. — II. Barrès et la mystique des derviches. — III. Barrès et Jaurès : la mystique et l'économie politique. — IV. Politique d'après-guerre : Bareilles ; Gauvain ; Ch. Loiseau. — V. Le cardinal Rampolla. — VI. L'Eglise au Pérou. — VII. En Argentine. — VIII. *Archives de philosophie ;* Pascal ; La Chaise-Dieu ; Musée de Bourg ; Honfleur.

I. — Les journaux ont annoncé le projet d'ériger une statue au général Maistre. Une statue, c'est une petite chose, au siècle où nous vivons. Mais rien n'est petit de ce qui peut glorifier un homme comme Maistre et graver sur le bronze, pour l'édification des âges futurs, la leçon qui se dégage d'une telle vie. Maistre fut un des grands généraux de la guerre, un de ceux (avec Castelnau) dont on s'étonna justement qu'il ne fût pas compris dans la seconde (et dernière) promotion de maréchaux de France. Et ce fut toujours un grand chrétien. De nombreux lecteurs nous avaient pressés, au lendemain de la guerre, de leur parler, de les aider à parler à leurs ouailles de nos gloires militaires. Nous nous y étions mis alors ; et puis d'autres questions se sont présentées. Nous sommes très heureux d'y revenir aujourd'hui à propos de ce général Maistre qui nous est si cher, qui nous touche de si près, puisqu'il est une gloire, non seulement de l'Eglise et de la France, mais du pays lingon. L'*Ami* s'honore d'être son compatriote. Il y a longtemps que nous le gardions à vue ; et c'est peut-être parce qu'il nous touchait de plus près que nous hésitions à en parler. C'est souvent aux sujets les plus aimés qu'on inflige les plus longs retards.

Il était né, dixième et dernier enfant de la famille, le 20 juin 1858, à Joinville-sur-Marne, la ville du fidèle sénéchal ; mais il ne fit qu'y naître. Son père, qui y était receveur des contributions directes, s'en fut bientôt prendre sa retraite à Bourbonne-les-Bains. C'est Bourbonne qui est désormais la patrie du général Maistre ; c'est là qu'il a passé ses vacances d'enfant et de jeune homme, d'officier ensuite, et c'est là qu'il repose aujourd'hui, auprès de son père et de sa mère.

Il n'avait pas encore neuf ans qu'on le mit en pension au Petit Séminaire de Langres, au printemps de 1867. Il y fera toutes ses études, jusqu'à la philosophie inclusivement. « Ce Petit Séminaire de Langres fut une admirable pépinière d'hommes », écrivait l'autre jour Henry Bordeaux (*Correspondant* du 25 sept. 1923, *Souvenirs sur le général Maistre ;* cf. déjà article de Miles dans *Correspondant* du 25 nov. 1918) ; et voilà un témoignage d'autant plus précieux pour nous qu'il est plus désintéressé et qu'on ne peut le soupçonner d'être influencé par la piété filiale, puisqu'Henry Bordeaux est un fils de la Savoie, qui est assez loin du plateau de Langres. Henry Bordeaux, quand il écrivait cela, songeait à la cérémonie du 28 octobre 1919 qui groupa autour du général, à Paris, pour la remise d'une épée d'honneur, une élite de vétérans du Petit Séminaire, des hommes comme Babelon, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres [1], le général Boyer, le colonel Renard, le grand initiateur de la dirigeabilité des ballons, etc. Ce jour-là, le général Maistre rappela son entrée au Petit Séminaire, n'ayant pas encore neuf ans. Il y a là une exquise page de Souvenirs d'enfance :

Je m'y vois encore amené par ma mère en 1867. C'était quelques jours après la rentrée de Pâques : mon trousseau n'avait pas été terminé à temps. Prévoyant que je grandirais, mais exagérant vraiment la prévision, ma mère m'avait fait faire une tunique si longue qu'elle ressemblait à une soutane. Que de quolibets elle m'a valus !

Après m'avoir présenté et dûment recommandé au Supérieur, au Directeur, aux professeurs, ma mère dut me quitter à 3 h. ½ pour aller prendre son train. Elle me laissait seul, sous le porche que vous connaissez, derrière la lourde porte qui venait de se refermer avec un bruit sinistre. C'était l'heure de la classe : la cour, qui me paraissait alors si grande, était silencieuse et déserte. Il me fallait attendre 4 h. ½, l'heure de la

[1] Ernest Babelon, né 1854 à Sarrey près de Langres, mort le 3 janvier dernier; Conservateur, depuis 1892, du Département des médailles de la Bibliothèque Nationale; professeur au Collège de France; membre, depuis 1897, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; archéologue et numismate consommé, dont l'autorité s'était imposée partout, même en Allemagne. — « Les médailles ont perdu leur bon maître, les pierres fines leur plus vieil amoureux, » écrivait au lendemain de sa mort Robert de Flers, le directeur du *Figaro,* le dramaturge parfois léger sous la plume de qui l'on ne s'attendait point à trouver un éloge si senti d'un savant aussi austère que Babelon. Babelon était le premier à plaisanter sur ce que ses études préférées ont de peu attrayant pour le vulgaire : — « Je pourrais mettre, disait-il, sur mes cartes de visite : *Ernest Babelon, numismate et glyptographe.* Mais ce serait bien effrayant. »

Il était resté, comme au temps de son Petit Séminaire, la simplicité même, d'une bonhomie charmante. Et un fervent chrétien. Et un patriote ardent. Il accepta, au commencement de la guerre, la vice-présidence du Comité de la Rive gauche du Rhin ; il écrivit un livre décisif sur les droits de la France sur *Sarrelouis et Sarrebrück.* Il écrivit surtout, avec la compétence d'un homme que ses études avaient amené à approfondir la préhistoire et l'histoire de la Rhénanie gallo-romaine, deux gros vol. in-8 sur *Le Rhin dans l'histoire, ou la Grande Question d'Occident.*

Principaux travaux qui ont fondé sa gloire scientifique : *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine ; — Le Cabinet des Antiques à la Bibliothèque Nationale ; — La gravure sur pierres fines, camées et intailles ; — La Glyptique à l'époque mérovingienne et carolingienne ; — Carthage ; — Les Origines de la monnaie.*

récréation, pour voir arriver mon frère, alors en cinquième. Ah ! je me rappellerai toute ma vie cette heure-là ! Quel déluge de larmes je versai sous ce porche ! Assis sur ma modeste malle, la tête dans mes mains, enfoui dans mon immense tunique, mes sanglots ne voulaient pas finir.

Un professeur rentra. — « Mais qu'as-tu donc, mon petit, à te désoler ainsi ? — Monsieur, c'est maman qui est partie... » Je ne pouvais pas croire..., — je n'avais pas neuf ans, — que de propos délibéré, ma mère eût pu vouloir me rendre aussi malheureux.

Ai-je besoin de dire que, quelques jours après, je pensais beaucoup moins à ma mère qu'elle ne songeait, elle, à son dixième enfant dont elle venait de se séparer ? Aux autres rentrées, il y avait bien encore quelque chagrin, mais de plus en plus atténué. N'était-ce pas une autre famille que je retrouvais, si paternel était l'accueil que directeur et professeurs faisaient à ce tout petit Maistre qu'ils appelaient *Magistrellulus ;* mon frère était *Magistrellus.*

Il fut, au Petit Séminaire, excellent humaniste. Près d'un demi-siècle plus tard, comme il était à la tête de la Xe armée française en Italie (1917), il rendit visite à l'archevêque de Milan ; et comme l'archevêque ne parlait pas le français, non plus que le général ne parlait l'italien, on parla latin ; et le général s'en tira avec tant d'élégance que l'officier qui l'accompagnait lui demanda, à la sortie, où il avait si bien appris la langue de Virgile : « Au Petit Séminaire de Langres, dit en riant le général ; je n'avais pas rouvert un auteur latin depuis. » Il avait eu pour maître, en rhétorique, M. Cothenet († 1912), qui était un esprit d'une rare ouverture, beaucoup plus au courant des arcanes de la philologie moderne qu'on ne l'était alors dans la plupart des milieux enseignants, et qui surtout enseignait le latin, l'art d'écrire en latin, comme il n'est pas possible de l'enseigner mieux. Plus tard, brillant officier supérieur, Maistre restera fidèle, chaque année aux vacances, à faire visite à son vieux professeur de rhétorique, devenu curé de campagne aux environs de Bourbonne-les-Bains [1].

Dès ses années d'adolescence aussi, il se distinguait par sa piété. Je puis alléguer ici non pas le témoignage de ses maîtres, que je ne connais pas, mais celui de ses condisciples, qui, en pareille matière, ne se trompe guère. Il y avait alors au Petit Séminaire une classe de philosophie, réservée à ceux des élèves qui ne se destinaient pas au Grand Séminaire. Cette laïcité de vocation n'avait pas manqué de faire à ces jeunes gens un certain renom d'esprits forts. A la chapelle, ils occupaient des stalles au chœur, en avant et de chaque côté de l'autel. Nous autres, qui usions encore nos fonds de culottes courtes sur les bancs de la cinquième ou de la sixième, nous nous les montrions presque comme des phénomènes ; mais nous faisions une exception pour Maistre : « Oh ! Maistre, disions-nous, lui, il est pieux. » Pourquoi ? Nous n'en savions trop rien sans doute ; mais nous nous faisions l'écho d'un de ces mots qui, quand ils sont en circulation en milieux scolaires, ont toutes chances de correspondre à la réalité. Et nous contemplions Maistre avec une sorte de vénération, teintée d'une très vive sympathie à laquelle sa petite taille, sa toute petite taille n'était probablement pas étrangère.

De cette piété de ses jeunes années il a laissé échapper, un demi-siècle plus tard, un témoignage d'autant plus expressif qu'il semble plus minime. C'était au banquet qui lui fut offert, après la guerre, au Petit Séminaire (alors transféré à Bourbonne-les-Bains, en suite des confiscations édictées par la loi de Séparation). Le *Benedicite* dit, remarquant qu'on en avait abrégé la formule : « De mon temps, fit-il, le Supérieur ajoutait : *Mensæ cœlestis participes faciat nos Rex æternæ gloriæ !* » Admirable fidélité de mémoire sans doute ; mais cette mémoire même est une preuve de la piété avec laquelle il s'unissait, jeune Séminariste, à la prière du Supérieur bénissant la table. S'il eût fait comme tant d'autres, s'il se fût contenté de laisser machinalement ce *Mensæ cœlestis* frapper ses oreilles sans le recueillir en son cœur, certainement il ne l'eût pas senti, après tant d'années, lui remonter en mémoire avec cette délicieuse spontanéité.

« C'est le Petit Séminaire qui m'a fait ce que je suis, » aimait-il à redire ce jour-là. Ce que le Petit Séminaire l'a fait, « héros chrétien sous la culture antique » (comme le lui disait le dernier vers d'un sonnet qui lui fut dédié par un ancien combattant), il l'est resté partout où la Providence l'a conduit : à Saint-Cyr, où il est entré en bon rang pour sortir premier, à l'Ecole de tir, d'où il est sorti premier aussi, à l'Ecole de Guerre d'où il sort premier toujours, à Gratz (Styrie) où il est envoyé en mission de longue durée, à l'Ecole de Guerre où il prend rang parmi la phalange des professeurs qui donneront ensuite leur mesure pendant la guerre (Foch, Pétain, Fayolle, Debeney, de Maud'huy, de Mondésir) [1] ; à Nancy, où il organise l'école d'instruc-

[1] Humaniste jusqu'au bout, la dernière fois qu'il prendra la parole en public, une semaine avant sa mort, en juillet 1922, à la distribution des prix à l'Institution Sainte-Marie de la rue de Monceau, ce sera pour la défense des lettres classiques. Il écrivait à ce propos à H. Bordeaux : — « Puisqu'une grande enquête est ouverte, on ne peut refuser, même aux vieux militaires, le droit de donner leur avis. Il est assez curieux d'ailleurs de constater que parmi les grands chefs de la dernière guerre il n'en est aucun qui n'ait été formé par les humanités latin-grec. » — Il disait donc aux élèves de Ste-Marie de Monceau :

« Les humanités classiques, c'est le passe-partout qui nous ouvre toutes les portes, même en apparence les plus réfractaires, les plus verrouillées. Sommes-nous justifiés à qualifier le passe-partout d'instrument inutile parce que, une fois entrés dans la maison où il nous a donné la possibilité de nous mouvoir librement, il nous apparaît que nous n'avons désormais plus besoin de son aide ?...

« Ah ! le latin, me direz-vous, passe encore, mais vraiment le grec ! — Eh bien ! — peut-être vous doutiez-vous déjà que j'étais un peu orfèvre, — je vous présente un homme qui, s'il a à peu près complètement oublié le grec, se souvient d'avoir dans son enfance fabriqué des vers grecs, sans doute détestables, mais qui n'en a été, je vous assure, ni incommodé, ni surtout retardé. Pourquoi la gymnastique intellectuelle n'aurait-elle pas, elle aussi, quelques acrobaties ?... »

[1] A cette élite de chefs sortis de l'Ecole de guerre, des polémiques aussi bruyantes que déplacées ont essayé d'opposer les chefs formés par une autre éducation, par les expéditions et grandes administrations coloniales, Joffre, Galliéni, Lyautey, Franchet d'Esperey, Gouraud, Humbert, Mangin, Degoutte. Ces sortes d'oppositions sont odieuses. Les uns et les autres sont grands ; les grandes individualités savent toujours se frayer à elles-mêmes leur chemin. Mais les individualités de ce type sont nécessairement une exception ; et les exceptions ne sont jamais assez nombreuses pour constituer un Etat-

tion des officiers de complément de la XX[e] région. Général de brigade en 1912, la mobilisation le trouve chef d'état-major de la IV[e] armée (Langle de Cary). Tout de suite après la Marne, il est appelé au commandement du 21[e] corps d'armée, sans passer par l'échelon de la division, envoyé dans la région d'Arras, où il tiendra plus d'un an (nov. 1914-déc. 1915) le terrible secteur de N.-D. de Lorette. En mars 1916, c'est lui qui contient la ruée ennemie devant le fort de Vaux. En 1917, à la tête de la VI[e] armée, il est le vainqueur de la Malmaison, la grande victoire des 23-25 octobre qui nous a valu la possession de ce Chemin des Dames si disputé et a porté notre ligne jusqu'à l'Ailette, victoire-type qui sera plus tard étudiée par les historiens et enseignée à l'Ecole de guerre comme un chef-d'œuvre de préparation et de conduite. On l'envoie en Italie, où il remporte (30 déc. 1917) la victoire décisive du mont Tomba qui rompt le mauvais charme de Caporetto, raffermit le front de la Piave et décide les Italiens à reprendre enfin leurs opérations de l'Asolone et du Val Bella.

Rappelé d'Italie fin mars 1918 (à la suite de la foudroyante attaque déclenchée par l'ennemi le 21 mars contre le front britannique), il se voit confier, au commencement de juin, le commandement du groupe d'armées du Centre (comprenant, de la gauche à la droite, les VI[e], Degoutte, V[e], Berthelot, et IV[e], Gouraud), après que les Allemands viennent de faire reculer notre front jusqu'à la forêt de Villers-Cotterets et jusqu'à la Marne. C'est le tournant décisif de la Bataille de France. De l'étude des procédés offensifs inaugurés par l'ennemi le 21 mars, le commandement français a tiré la preuve que les premières positions, situées dans le rayon d'action des minenwerfers, ne sont pas défendables et qu'il faut les abandonner pour renforcer l'occupation des deuxièmes. Déjà, lors de l'offensive ennemie du 9 juin en direction de Compiègne, Fayolle (commandant le groupe d'armées du Nord) a préconisé cette tactique. Mais la manœuvre n'avait pas alors été exécutée intégralement. Elle n'était encore qu'à l'état d'ébauche. On peut dire en ce sens que la bataille des 9-11 juin (9 juin, attaque allemande ; 11 juin, victorieuse contre-attaque française) est en quelque sorte la répétition générale, pas encore mise au point, de la bataille des 15-18 juillet (15, attaque allemande ; 18, décisive contre-attaque française, qui fait passer désormais de notre côté l'initiative de l'attaque).

Dans l'intervalle, écrit H. Bordeaux, le général Pétain avait posé (instruction du 24 juin) les principes qui devaient servir de base à la détermination de la position de résistance, à son mode d'occupation et à la répartition des troupes entre cette position et la position de surveillance. Ces principes, le général Maistre les avait faits siens avec cette ardeur qu'il montrait dans son enseignement à l'Ecole de guerre. Il s'employa personnellement, soit au cours de réunions, soit par ses instructions, à faire comprendre à tous la nécessité de s'y conformer strictement et à lever les hésitations qu'éprouvaient un grand nombre d'échelons subordonnés à prescrire l'abandon à l'ennemi d'un terrain souvent acquis et conservé au prix de durs sacrifices et dont la possession — c'était le cas pour les sommets du Moronvillers — nous assurait des observatoires et avait une importance incontestable pour la défense de nos positions (instruction du G. A. C. n° 4797 du 9 juillet pour les armées. Note du G. A. C. n° 4280 du 3 juillet pour la V[e] armée). L'exécution de cette manœuvre fit, on peut l'affirmer, tourner la roue de la fortune. Gouraud la réussit en grand tacticien sur le front de la IV[e] armée. Berthelot l'appliqua plus mollement à la V[e] qui ne put empêcher entièrement la traversée de la Marne. Mais le total insuccès de l'ennemi à l'Est de la Montagne de Reims permettait d'une part au général Maistre d'utiliser ses réserves au secours de la V[e] armée qui couvrait Epernay et, d'autre part, en accentuant la profondeur du saillant allemand sans rupture de la ligne, rendait plus dangereuse cette offensive de flanc qu'allait entreprendre le 18 l'armée Mangin.

On a pu se rendre compte (par ce qui précède) du rôle d'un commandant de groupe d'armées. Il convient d'ajouter que ce rôle s'augmente de son ascendant personnel sur les commandants d'armées. L'accord, par exemple, entre un général d'armée comme Gouraud et un commandant de groupe d'armées comme Maistre est fait de l'estime et de la confiance réciproques. Lorsque Maistre prit son commandement, il s'excusa presque, avec sa modestie habituelle, après avoir servi, comme chef du 21[e] corps, sous Gouraud, déjà commandant d'armée, de l'avoir à son tour sous ses ordres. Et Gouraud de lui répondre, avec sa noblesse d'âme habituelle, que nulle subordination ne pourrait lui être plus agréable. De tels hommes comptent pour peu leurs personnes et se sont d'avance soumis au plus grand maître de la discipline militaire et civile : le devoir.

Maistre, comme toute cette élite de nos professeurs de l'Ecole de Guerre, demandait à ses subordonnés, avant tout, l'esprit d'initiative. Il n'a pas publié son cours de l'Ecole ; mais il a donné, peu après, sur la bataille de Spicheren (ou de Forbach, comme on l'appelle souvent) (6 août 1870), un vaste travail [1] où se reflète l'idée directrice de son cours,

major. Si nous avions eu en 1870 un Etat-major formé à l'Ecole de Guerre, les choses auraient pris une autre tournure. — Et, pour ce qui est de la dernière guerre, comme le dit excellemment Miles, « ce qu'on doit plus spécialement à l'Ecole de guerre, c'est *l'unité de doctrine* qui a fait de tous les états-majors, de l'Etat-major de l'armée au ministère et du Grand quartier général aux états-majors d'armée, de corps d'armée, de division, du 4[e] bureau et de la Direction de l'arrière aux Directions des étapes et au service des transports, *un corps unique*, habitué à la même rédaction et à la même interprétation des ordres, doué d'une force de travail presque sans limites, capable de monter, de modifier, d'exécuter les plans les plus variés dans le minimum de temps, un organisme flexible et malléable, grâce auquel les hommes, les munitions, les équipements, les vivres, le matériel se sont toujours trouvés en place, soit qu'il ait fallu, comme à Verdun, parer brusquement au danger, soit que le commandement ait résolu de passer de la défensive à l'offensive, comme dans cette admirable Bataille de France qui s'est déroulée depuis le 21 mars 1918 jusqu'à la victoire définitive. »

[1] **Spicheren (6 août 1870)**, gr. in-8 de 428 p., 9 cartes, 10 vues panoramiques hors texte, préface du général Langlois, 12 f., Paris 1908, Berger-Levrault. C'est un modèle de monographie : Maistre y suit heure par heure, de midi à huit heures du soir, le détail des opérations, avec une telle clarté, une telle simplicité d'exposé qu'un enfant le comprendrait ; et surtout il reconstitue à merveille, heure par heure aussi, la psychologie des combattants, telle qu'elle se révèle dans les opérations mêmes. Et c'est par là, par cette mise en relief du rôle des forces morales à la guerre que son livre méritera de demeurer et de prendre place aux côtés des deux chefs-d'œuvre du maréchal Foch son maître : **Des principes de la guerre**, et : **De la conduite de la guerre** :

Bataille = lutte de deux volontés ;
Victoire = volonté ;
Victoire = supériorité morale chez le vainqueur, dépression morale chez le vaincu ;
Guerre = département de la force morale. Une bataille gagnée, c'est une bataille dans laquelle on ne veut pas s'avouer vaincu (cf. *Ami* 1919, p. 997).

Et tout ceci est extrêmement fécond en applications pratiques à la stratégie spirituelle aussi.

à savoir, qu'on fait la guerre *avec des hommes,* avant de la faire avec des armes, avec des positions, avec des procédés tactiques. Il a fait choix de cette bataille de Spicheren, parce que c'est une des plus fécondes en leçons : perdue tout au début de la campagne (deux jours auparavant, 4 août, la défaite d'Abel Douay à Wissembourg marquait le commencement de nos désastres ; et cette même journée du 6 août, la défaite de Mac-Mahon à Wœrth, Frœschwiller et Reichshofen déterminait la perte de l'Alsace), elle nous permet de saisir sur le vif les causes militaires de nos revers : chez nous, passivité, inertie, piétinement sur place ; chez les Allemands, un esprit d'initiative poussé jusqu'à l'outrance : les initiatives de Steinmetz et de Kameke, ce jour du 6 août, frisent la désobéissance, désobéissance dont le haut commandement ne se plaindra pas : « Une victoire est toujours la bienvenue, » dit simplement Moltke. — « Spicheren, dit Maistre, est l'apothéose de l'initiative ; » et tout son livre à son tour est une apothéose aussi de l'initiative, du rôle décisif des forces morales à la guerre, l'apothéose de la volonté. Spicheren, c'est « la bataille offensive par excellence... Volonté de vaincre, offensive, attaque décisive, bataille-manœuvre, tout se tient : qu'on ne cherche pas ailleurs ! On ne trouverait aucune manière d'expliquer mieux, et plus complètement, le général d'Alvensleben à Spicheren » :

Du côté français, les chefs et la troupe n'ont, certes, au point de vue de la bravoure, rien à redouter de la comparaison avec l'adversaire. Mais *chez les chefs l'éducation militaire est à faire.* Une fausse méthode de commandement les a habitués, de longue date, à n'agir que pour exécuter *à la lettre* des ordres précis émanant de l'autorité supérieure. Ces ordres n'indiquent le plus souvent aucun but à atteindre. Mais cette ignorance du but ne gêne personne : on exécute, que faut-il de plus ? Le mot initiative n'existe pas dans le dictionnaire militaire de l'époque.

Cette centralisation excessive du commandement est peut-être en partie la conséquence, ou le reflet, de la centralisation politique et administrative de la nation ; mais elle a sa principale cause dans l'ignorance de la nature et des conditions de la guerre moderne, dont l'étude, nous le savons, a été négligée.

Tous les échelons de la hiérarchie apparaissent comme frappés d'inertie. Cette force *primordiale* que représentent pour une armée les volontés et les intelligences individuelles, mises en jeu, provoquées par le chef suprême, et appliquant librement leur effort à la détermination et à l'emploi des moyens les mieux appropriés aux circonstances en vue de concourir à un but nettement indiqué, cette force est ignorée ou méconnue. Au lieu d'organes doués d'une vie propre, agissant ou réagissant d'eux-mêmes sous l'impulsion venue d'en-haut, on n'a que des instruments passifs.

D'ailleurs, on n'a pas compris dans l'armée le caractère national de la guerre qui commence (1870). L'adversaire qu'on va combattre, on n'a pas contre lui plus de haine que contre tant d'autres avec lesquels on s'est mesuré. La passion [1], capable à elle seule d'inspirer les idées fortes, capable d'élever les cœurs et, avec les cœurs, les intelligences à la hauteur des difficultés à vaincre ; la passion, capable en particulier de briser à un moment donné toutes les entraves et de déchaîner les généreuses initiatives, la passion est totalement absente. Et qu'est donc la guerre, sinon avant tout, et essentiellement, une œuvre de passion ?...

On s'est engoué de la défensive. Les positions ont pris une importance chimérique, au point que l'unique but de combat sera d'en maintenir la possession. On se proclamera victorieux si l'on y réussit, oubliant que, quelque puissants que deviennent jamais les moyens de destruction, vaincre ce sera toujours avancer, ce sera toujours obliger l'adversaire à reculer d'abord, à fuir ensuite, en marchant sur lui ; on attendra que cet adversaire vienne se briser de lui-même, se suicider en quelque sorte, aux positions qu'on occupe, comme la vague se brise, se suicide au rocher...

Ce n'est pas avec des généraux qu'il faut pousser, *c'est avec des généraux qu'il faut retenir qu'on gagne les batailles...* Comprendre ce mot de Jomini, — un théoricien pourtant, s'il en fut, — qui, dans la préface de son œuvre, commence par s'incliner bien bas devant la toute-puissance de la force morale, et, pour qu'on ne s'abuse pas sur la valeur des principes et des règles qu'il va poser, déclare qu' « *en fin de compte, tout repose sur le désir sincère de se battre.* »

C'est toute l'âme de Maistre que l'on entend dans ces lignes, et presque le son de sa voix : homme d'initiative ardente, homme d' « enthousiasme réfléchi » (suivant le mot de son oncle curé), homme de grande passion patriotique disciplinée. Il savait que la culture de la passion dans la discipline est une tâche essentielle de toute éducation, y compris l'éducation militaire. La volonté, pour agir, pour aller à une grande entreprise, a besoin du concours des passions. Un des chapitres les plus féconds à méditer de la Christologie, de la doctrine du Sacré Cœur, c'est l'étude des passions dans le Christ. — Se rappeler Pascal : « A mesure que l'on a plus d'esprit (entendez : une plus grande intelligence), les passions sont plus grandes... Je ne parle que des *passions de feu ;* car pour les autres elles se mêlent souvent ensemble et causent une confusion très incommode ; mais ce n'est jamais dans ceux qui ont de l'esprit... La netteté de l'esprit cause aussi la netteté de la passion. C'est pourquoi *un esprit grand et net aime avec ardeur* et il voit distinctement ce qu'il aime. »

Ce guerrier bouillant fut un tendre, comme savent l'être les forts. Modèle des vertus familiales, il était tout cœur aussi pour ses soldats, « ses hommes, » comme il disait. C'est là un trait caractéristique, souvent mis en lumière, de la guerre, que cette tendresse de nos grands chefs pour leurs « hommes, » pour leurs « enfants, » un trait où nous entrevoyons tout de suite l'abîme entre notre conception chrétienne du service et la conception germanique qui ne voit dans les soldats que du « matériel humain, » *Menschenmaterial.* De cette tendresse de Maistre pour « ses hommes, » je ne veux citer qu'un témoignage, le récit qu'il fit lui-même, le jour de la remise de l'épée d'honneur, d'un épisode des combats de N.-D. de Lorette :

C'était à la fin de septembre 1915. Depuis de longs mois le 21e corps livrait sur la colline de N.-D. de Lorette, — la colline des morts, comme disaient les Boches, — les combats les plus acharnés, les plus

[1] Entendre évidemment ici ces mots de « haine » et de « passion » au sens de désir légitime de vaincre, de repousser les ennemis de sa patrie : haine qui n'est que le nom de la passion au service du devoir, et qui doit disparaître avec la guerre même, suivant la belle formule de Benoît XV : *ut, depositis armis, deponantur et odia.*

meurtriers de cette guerre. Après une série de luttes tragiques, nous avions enfin culbuté l'ennemi de la colline sacrée. En face, nous nous étions emparés d'une hauteur puissamment fortifiée, couronnée par le fameux fortin de Givenchy. Le 109e régiment, qui l'avait conquise, résistait depuis plusieurs jours aux efforts désespérés de l'ennemi pour reprendre le fortin. Epuisé, décimé, il avait enfin fallu le relever. Je vois encore ses soldats redescendre, hâves, les traits tirés, les yeux brillants de fièvre, trempés jusqu'aux os, se traînant depuis six kilomètres dans un océan de boue, la boue de Lorette ! cette boue mélangée de cadavres qu'on ne pouvait même plus songer à enterrer. Soudain le bruit se répand : « Les Boches attaquent le fortin ! » Aussitôt, sous la pluie qui ne voulait pas faire trêve, je vis les blocs de boue qu'étaient ces hommes s'animer, s'agiter ; ils ne sentent plus l'épuisement ; plus de 100 volontaires s'offrent d'eux-mêmes pour retourner là-haut. « Les Boches ne l'auront pas ! » Les Boches ne l'ont pas eu. Voilà ce que mes yeux ont vu. Ce jour-là, je ne rougis pas de l'avouer, ils n'ont pu retenir leurs larmes...

« Loin de nous les héros sans humanité ! s'écriait déjà Bossuet à N.-D. de Paris *(Or. fun. du prince de Condé)*... Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté comme le propre caractère de la nature divine, et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devait donc faire comme le fond de notre cœur, et devait être en même temps le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes... »

Au commencement de 1919, envoyé à Compiègne présider aux opérations de la démobilisation qui doit ramener nos troupes du Nord et du Nord-Est aux cadres du temps de paix, il préconise, d'accord avec le G. Q. et le maréchal Pétain, pour la remise en état des régions dévastées, une méthode qui peut se résumer ainsi : — L'armée est actuellement en France le seul organisme susceptible d'un fonctionnement régulier et d'un grand rendement ; elle a les hommes, puisque la démobilisation sera lente et progressive, et elle a les cadres ; elle a les moyens de transport, camions et voitures ; elle a même des compagnies agricoles qui ont fait leurs preuves lorsque le retrait des Allemands sur la ligne Hindenburg, au printemps de 1917, nous permit de restaurer le sol récupéré : — que l'on répartisse entre toutes les armées ainsi organisées le territoire dévasté avec mission de commencer la relève des ruines, et l'on verra bientôt les routes réparées, les villages déblayés, les terrains nivelés et débarrassés de tous engins dangereux, une part de ces terrains remis en culture, etc.

On ne tint pas compte de ces avis. Les hostilités avaient à peine pris fin, que déjà reparaissait la méfiance civile à l'égard des autorités militaires. Il est certain qu'avec la méthode Pétain-Maistre, le problème des réparations aurait commencé de recevoir plus tôt une solution pratique. De même, le rendement des prisonniers aurait pu être meilleur. De même, on aurait pu se montrer plus exigeant vis-à-vis de l'Allemagne pour tirer d'elle matériaux et main-d'œuvre, pour la contraindre à rendre au plus vite cheptel et mobilier volés, à remettre en état les métiers industriels systématiquement démolis ; et « l'on se demande parfois, dit H. Bordeaux, si tant d'apathie ou d'impuissance n'a pas abrité de louches combinaisons individuelles. »

Rentré à Paris en juin 1919, appelé au Conseil supérieur de la guerre et nommé Inspecteur général de l'infanterie, il excelle à raffermir partout le moral ébranlé ; il sait, au retour de chacun de ses voyages, obtenir les mesures qui rendront à tous le travail moins pénible. Il est le grand défenseur de l'infanterie et de son rôle toujours nécessaire, à l'encontre de ceux pour qui l'artillerie doit désormais être tout *(Ami* 1923, p. 509). Il fait à Versailles, en novembre 1921, à l'élite de nos généraux et de nos colonels, une conférence où il donne les grandes lignes de ce que l'infanterie doit faire et de ce qu'on doit faire pour elle, pour la maintenir la première infanterie du monde. C'est dans le cadre tracé par lui au cours de cette conférence que l'infanterie travaille depuis deux ans et travaillera longtemps encore.

C'est lui qui a présidé en juin 1920 le conseil de guerre (composé de sept généraux) appelé à juger le général Fournier, gouverneur de Maubeuge, et quelques-uns des officiers qui avaient à répondre avec lui de la reddition de la place. Le procès se termina par un acquittement général. Il n'aurait pas dû avoir lieu. Il y eut, à l'origine de ce procès, d'assez malsains dessous politiques et militaires. Maubeuge n'était pas défendable. La Chambre d'avant-guerre qui réduisit à 100.000 francs les crédits pour la réfection de Maubeuge, votait, cette même année, 35.000 francs pour le transfert au Panthéon des restes de l'auteur de la *Débâcle*. Maubeuge sut nonobstant, contre toute espérance, tenir cinq jours ; et Joffre vint témoigner à l'audience que si Maubeuge avait été rendu le 2 ou 3 septembre, le corps allemand qui l'assiégeait, libéré, aurait pu rendre notre victoire de la Marne plus difficile et plus précaire : en ne tombant que le 7, la place a joué son rôle dans la grande bataille. Maistre, à l'audience des plaidoiries, a eu un mot touchant, qui est bien dans la note de son ineffable modestie : quand Me Henri-Robert, avocat du général Fournier, s'adressant aux juges, leur dit : « Prenez garde ! Vous êtes les *bleu horizon* qui allez juger les *pantalons rouges*. Votre expérience, à vous qui êtes les vainqueurs, n'est-elle pas faite des fautes des autres ? » — l'auditoire put alors entendre le président, le vainqueur de la Malmaison, murmurer à mi-voix : « Et des nôtres. »

Il était demeuré, toute sa vie, fidèle à la promenade quotidienne à cheval. Le 21 juillet 1922, bien qu'il se sentît mal en train, il voulut sortir. Mais au premier temps de galop, il lui fallut toute son énergie pour rester en selle. Il souffrait atrocement. Son porte-fanion le décida à rentrer chez lui en voiture. Le médecin appelé diagnostiqua une crise d'appendicite. Il voulut, avant de quitter sa maison, s'approcher du sacrement de Pénitence, et fut transporté, dans l'après-midi, à la clinique de l'hôpital St-Jacques... Ce fut, après l'opération, une

agonie de trois jours. Il s'y montra, comme à l'ordinaire, simple et brave. « En bon élève du Petit Séminaire de Langres, » note Henry Bordeaux, il répondit en latin aux prières de l'Extrême-Onction ; et ses dernières paroles, prononcées distinctement, furent encore du latin : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Il mourait « en paix avec Dieu et avec les hommes, » selon le mot du maréchal Pétain à ses obsèques à St-François-Xavier (27 juillet 1922) (et combien ce mot fut émouvant, sur les lèvres du maréchal !). Il repose à Bourbonne, auprès de son père et de sa mère.

II. — Maurice Barrès a achevé *(Rev. des Deux Mondes,* 1er et 15 oct., 1er nov.) l'*Enquête aux pays du Levant,* dont il avait commencé le récit le 15 fév. et dont nous avons entretenu nos lecteurs [1]. Sa dernière étape, avant Constantinople et le retour à Paris, fut Konia. Il s'y est attardé, et prodigieusement intéressé. Songez donc ! Konia, la ville des derviches tourneurs, des danseurs mystiques, la grande école de mystique musulmane. Et avec cela, des religieux de France, des Assomptionnistes, des Oblates de l'Assomption : quelle aubaine pour l'incorrigible syncrétiste qu'est M. Barrès ! Un jour qu'à l'Assomption on lui disait, sur un ton dépourvu de miséricorde, les sottises et les infortunes des derviches, il interrompt :

— Dieu ! que vous êtes anticléricaux ! Je vous assure que le Tchélébi actuel (le supérieur des derviches) m'a raconté les choses les plus intéressantes.

[1] Ç'aura été son dernier livre, puisqu'il vient de mourir (4 décembre). Il était sympathique à toutes les causes qui nous sont chères ; il avait été cette année le rapporteur éloquent du projet de loi portant autorisation des Congrégations de missionnaires ; il s'intitulait lui-même le défenseur des intérêts spirituels. Mais il n'avait pas retrouvé la foi ; il en paraissait même très loin par sa tournure d'esprit, comme on l'a souvent noté ici ; il voyait dans la religion (et dans toutes les religions, même dans les survivances du culte antique des naïades et des dryades) des « forces spirituelles... » Il est mort presque subitement, après quelques minutes d'agonie.

Voir un très complet *Essai de bibliographie de l'Œuvre de Barrès,* dans *Bulletin de la Maison du Livre français,* du 1er janvier, p. 795-801.

De tous les articles inspirés par la mort de Barrès, un des meilleurs est celui qui a paru, sous la signature de M. Leverrier, dans le *Foyer Vosgien* du 16 décembre :

« Dans la famille catholique, y lisons-nous, ce fut un hôte qu'on recevait volontiers avec honneur : il nous aimait, nous comprenait dans notre vie sociale, nous admirait, nous secondait chaque fois qu'il le pouvait. Mais il n'était, dis-je, qu'un hôte, et beaucoup de ceux qui le connurent et l'aimèrent ne virent pas sans déception cet *amateur* de divin ne pas se résigner à frapper résolument du pied la rive catholique, et persister à se complaire dans les remous d'un océan de sentiments ou de sensations contradictoires. »

Au lendemain de son élection à l'Académie Française (1906), il était venu spontanément se présenter au curé de Portieux, M. Pierfitte, très haute âme sacerdotale et esprit sans équivoque dont il subit vite l'ascendant. Quand parut *Colette Baudoche* (1909) : — « Tout de même, Monsieur Barrès, lui dit M. Pierfitte, vous reconnaîtrez que si votre petite Colette n'avait pas été d'atavisme et d'éducation catholiques, elle n'aurait pas eu le charme que vous lui avez donné. » Le coup était droit. Le temps d'abaisser et de relever ses immenses paupières, et d'agiter le bout du pied : — « C'est très vrai, Monsieur le Curé, » répondit-il. — Le prêtre blâma le dessein du romancier de s'emparer de l'histoire des frères Baillard : quelque brutal et dégradé qu'ait été l'écart de ces trois prêtres, une conscience sacerdotale comme M. Pierfitte ne se résignait pas à les voir scrutés, retournés, interprétés par l'inconsistance dogmatique de Barrès. Barrès passa outre ; mais M. Pierfitte était mort quand parut *la Colline inspirée* (1913)... Sur le chemin de Barrès un autre prêtre s'est rencontré, M. Bremond, dont l'influence n'a rien eu de sacerdotal : M. Bremond lui-même nous a révélé *(Correspondant* du 25 déc.) que c'est lui qui a encouragé son ami à publier ce malheureux *Jardin sur l'Oronte* (1922). Et de savoir ce livre le dernier tombé de cette plume, dit notre confrère du *Foyer Vosgien,* « nous sommes un peu épouvantés... *Timeo dum discussio venerit...* »

— Voilà, dit l'Assomptionniste, Monsieur Barrès est ravi. Il passe l'après-midi avec le derviche et la soirée avec le missionnaire.

Barrès a senti la fine ironie :

C'est vrai, mon Père, je vais du Tchélébi à l'Assomptionniste, et de la dervicherie au couvent ; je vois les uns animés par une vieille pensée de la Perse, et les autres par de vieilles pensées qui viennent aussi de l'Orient, mais clarifiées, sanctifiées, orchestrées, organisées par une longue tradition de chez nous. Cependant je ne vous fais pas de tort. Dans le même moment où j'aime les derviches, mieux que jamais je vous aime, et je vois votre supériorité hors de pair. C'est d'eux que je m'occupe le plus ? Parce qu'ils sont la nouveauté... Ah ! j'entends, je vois sur vos lèvres l'accusation de dilettantisme. Les dilettantes, ne vous hâtez pas de vous défaire d'eux. Ce dilettantisme, c'est la mèche qui brûle encore. Il ne faut pas que vous souhaitiez de mettre le pied dessus, de l'étouffer, de l'éteindre. N'allez pas préférer Voltaire à Chateaubriand. Soyez rassuré et apaisé, bon Père...

Mais, tout de même, la réflexion du moine l'a piqué ; et, rentré chez lui, il saisit l'occasion de se préciser à lui-même ses idées sur la mystique : « Vingt points de vue s'ouvrent devant moi. » Certes, il ne cessera de proclamer la supériorité admirable des religieux français sur ces mystiques de l'Islam, supériorité qui éclate à ses yeux dans les fruits que donnent les uns et les autres, fruits de sacrifice et de fécondité inépuisable chez les uns, fruits vides chez les autres. Supériorité d'ordre pragmatiste. Au fond, dans leur fond, toutes les mystiques sont identiques. Il n'y a pas à distinguer entre divin et diabolique : tout est humain :

Le fait mystique, dans son essence, est le même à toutes les époques, sous les climats les plus divers. Un même esprit fluide et brillant court à travers les âges. L'étincelle repose au sein de tous les êtres, prête à jaillir sous un choc. Nul qui ne puisse avoir son moment. Les circonstances les plus diverses dégagent en nous cette électricité ; et le plus positif des êtres, dans une minute heureuse, sera remué, labouré, jusque dans ses profondeurs.

Il est fatal que celui qui a joui une fois de l'ivresse mystique et de cette abondance de forces veuille les retrouver, cherche à refaire les étapes de son ascension, à les ménager à ses frères.

De là tout un mécanisme, toute une méthode d'initiation.

Méthode par la diète et l'inanition. Méthode par la musique. Méthode par la danse. La danse est « à l'origine même de tout sentiment religieux. » La danse est « un des innombrables moyens matériels de l'extase... C'est un fait d'observation qu'elle accompagne naturellement les hauts états d'enthousiasme [1]. » — « Le procédé mécanique est de l'essence de toute religion. On n'imagine pas une religion purement idéale et spirituelle. Il faut toujours des signes, des secours sensibles. Où cela s'arrêterait-il ? Dans le fait, aujourd'hui, chez nous, c'est la pratique morale qui semble être devenue

[1] Barrès nous raconte qu'à vingt-deux ans, au lendemain de son premier succès, le jeune Disraeli (le futur lord Beaconsfield) ressentit une telle excitation nerveuse, fut si ébranlé par le désir du pouvoir et de la gloire qu'*il croyait percevoir le mouvement de rotation de la terre :* — « Est-ce assez cosmique ? demande Barrès. Il se figurait aller à l'encontre de ce mouvement de la terre, comme celui qui remonterait un tapis roulant. »

l'essentiel de l'activité religieuse. » *Semble* seulement ? et *aujourd'hui* seulement ? — « Mais si vous voulez une religion, il faut en conserver le noyau primitif, en entretenir le ferment. L'Eglise l'a bien compris. Elle a gardé, en les épurant, les procédés toujours plus ou moins grossiers, dangereux souvent, de la mystique instinctive. Ses chefs n'ont pas cessé de spiritualiser ce mysticisme éternel. » De quoi veut-il parler ? Quels sont ces procédés grossiers, ce noyau primitif, ce mysticisme éternel que J.-C. se serait contenté de spiritualiser, de canaliser, sans rien instituer lui-même apparemment ?

De même qu'on peut susciter les états mystiques, on peut les ménager, les prolonger, et, une fois la crise passée, en assurer le bénéfice à soi-même, voire à ses disciples.

Ad libitum, alors ? C'est là un des spectacles qui l'ont le plus retenu chez les derviches de Konia, « un des phénomènes les plus attrayants de l'univers » : « des esprits qui s'engendrent et s'enflamment..., ce mariage des âmes se précipitant l'une vers l'autre pour se confondre..., l'esprit d'Elie se posant sur Elisée : quel chapitre de l'histoire des grandes âmes ! Histoire héroïque, histoire éternelle » :

De nos jours encore, c'est le même phénomène. Deux mystiques s'ils se rencontrent, se confirment l'un l'autre dans la confiance qu'ils peuvent avoir de leurs expériences... Mais ce n'est pas assez de dire que leurs deux extases se confirment ; elles se surexcitent l'une l'autre, et de vingt manières que l'on retrouve pareilles à travers les siècles, dans les pays les plus variés.

Vous demandez des exemples ? En voici :

Ainsi, chez nous, chrétiens, les humiliations de saint à saint. « Tu es un chien. Tu ne mérites pas de délier les souliers de Judas. Je vais te fouler aux pieds... » Vous distinguez quelque chose de cela dans la cellule où trois mois durant Djelal-eddin et Chems-eddin demeurent en tête à tête. Vous y vérifiez aussi l'immense plaisir qu'à toutes les époques, dans tous les pays, tous ces mystiques éprouvent à se rencontrer. *Ils volent à travers le monde, à la recherche les uns des autres.* Nos aïeux ont vu M. Olier sillonner la France de ses pèlerinages à des femmes mystiques. Sitôt ensemble, et sans qu'ils se dissent rien, l'extase commençait (!!). Et ainsi se justifie la valeur universelle de la définition donnée par Calah-eddin, le Batteur d'or (celui dont le Balayeur m'a parlé) à qui l'on demandait : « Quel est le vrai mystique ? » et qui répondait : « C'est celui qui te parle de ton mystère pendant que vous vous taisez. »

Il fallait donc ce musulman pour nous expliquer M. Olier et les courses de nos mystiques à travers le monde ! Barrès poursuit :

Cet influx réciproque de deux êtres, cette fascination et cet engendrement des âmes, c'est un phénomène primitif et qui compte parmi les pulsations vitales du cœur de l'humanité ! Chaque race, chaque pays, chacun de nous, peut-être, l'a éprouvé. A Port-Royal, Saint-Cyran hypnotise la Mère Angélique et bien d'autres ; à La Chesnaie, le charme de Lamennais agit sur des êtres aussi différents que le jeune Montalembert (qui pouvait être prédestiné par son hérédité méthodiste) et sur Maurice de Guérin (lui, tout entier, noyé dans la nature). Mais les faits ne sont nulle part plus attrayants et plus puissants qu'à Konia.

Quelles influences catholiques de Byzance et d'Arménie venaient se combiner dans cette ville sainte avec l'Islam arabe et avec les ferments anti-islamiques que la famille de Djelal-eddin apporta de l'Asie centrale ? Ce n'est pas moi qui peux traiter ce magnifique problème...

Non, — ni aucun problème où il faille apporter quelque sens religieux. Il conclut :

Ainsi le choc mystique produit selon la richesse de celui qui le subit. Nul ne reçoit que selon sa nature. Les matériaux spirituels amassés dans les dervicheries pour recevoir l'étincelle sont trop pauvres. Quelle différence selon que l'expérience mystique est utilisée par le paganisme, par l'Islam ou par l'Evangile, les Pères et l'Eglise !

Oui, très bien : *quidquid recipitur in aliquô recipiente, recipitur ad modum recipientis.* Mais le récipient n'est pas tout : il y a aussi le don lui-même. Pour Barrès, toute la différence est dans les récipients, dans « la richesse » de celui qui « subit le choc mystique ; » il s'en tient à son préjugé de l'identité essentielle du fait mystique dans toutes les religions, chez tous les hommes, chez « tous les êtres. » Il ne comprendra jamais qu'il y a une mystique qui est un don de Dieu, et une mystique qui est l'œuvre du démon ou l'effet naturel du tempérament.

III. — Rentré à Paris, Barrès voit Jaurès ; et il trouve dans l'éloquence du tribun socialiste une vérification de ses vues mystiques d'Asie. Il trace de Jaurès à la tribune ce croquis :

C'était vraiment le monstre oratoire, prédestiné animalement pour la parole. J'aimais la belle manière puissante dont il construisait une leçon, dont il débrouillait une question. C'était un grand normalien, trouvant parfois de fort belles images. Fâcheux qu'il y eût trop de physique dans son activité spirituelle. Eh ! quoi, me disais-je, faut-il ainsi se mettre en nage pour penser ? Et soudain, la figure congestionnée, le cou et la poitrine tendus à se rompre, les bras courts, le voici qui s'élance hors du plan rationnel, loin des réalités, dans le monde indéterminé de la musique et des espérances. C'est alors qu'il était lui-même ! C'est alors qu'il me plaisait supérieurement ! *Il délirait. Dans ces minutes de sa parfaite réussite, il relevait du cycle des curiosités que j'ai été satisfaire en Orient.* Il m'attirait un peu de la même manière que les bacchantes du Liban et les derviches tourneurs de Konia ; comme le Vieux de la Montagne, il ouvrait à ses séides les Jardins d'Alamout ; et derrière lui, c'était une contagion, quelque chose comme la fameuse procession dansante d'Echternach...

Jaurès intéressait Barrès comme le lieu d'un grand phénomène, d'un phénomène d'exaltation mystique. Barrès lui voyait, sous son rôle de tribun, les mœurs et le tour d'esprit de nos grands universitaires ; là-dessous, une nature de paysan latin, très fin et même rusé ; et plus profondément encore, une puissante bête terrienne, un gros mangeur apoplectique :

Qu'un personnage si clair, si normal, pût entrer en transe, c'était à mes yeux la merveille. *Que de moines de cette sorte a dû compter l'histoire de l'Eglise !* Je cherchais à distinguer son mécanisme psychique, les attaches de son être quotidien et de son génie dionysiaque ; j'aurais payé cher pour voir les conditions du jaillissement de l'étincelle qui le mettait en flammes.

Ce que nous avons dit à Konia, que l'étincelle vaut selon les matériaux qu'elle trouve amassés dans un esprit, se vérifie dans cet homme extraordinaire. Sa

mémoire tenait du prodige, au point que ce qu'il avait lu une fois s'y trouvait immédiatement imprimé... Ce sont ces immenses provisions de philosophie et de poésie que le choc électrique mettait en mouvement...

Cependant, si Barrès était allé en Orient, ce n'était pas simplement en dilettante et pour étudier la mystique des derviches (c'était un an avant la guerre). Il y voulait surtout se documenter en vue de la campagne qu'il allait mener pour obtenir l'ouverture en France de noviciats destinés à assurer le recrutement de nos missionnaires congréganistes de là-bas. Et il lui fallait pour cela le concours de Jaurès. Il aborda Jaurès. Il lui fit un tableau magique du prestige français en Orient. En Orient on aime tout de la France ; les chrétiens d'Orient comptent Jaurès lui-même parmi leurs protecteurs :

Il y a là-bas, autour de la France, un sentiment d'un caractère si religieux et si fort qu'on y accepte et réconcilie toutes nos aspirations les plus diverses. En Orient, nous représentons une spiritualité, la justice, la catégorie de l'idéal. L'Angleterre y est puissante; l'Allemagne, toute-puissante ; mais nous possédons les âmes. Les chrétiens d'Orient sont groupés autour de nos prêtres, et les Turcs cultivés sortent de nos collèges...

Or, ce prestige est l'œuvre de nos religieux et religieuses, des écoles qu'ils ont ouvertes par centaines, et jusque dans les plus petits villages... Mais ces écoles, faute de recrutement en France, commencent à disparaître. Encore quelques années, et nous serons remplacés là-bas par des Italiens, par des Allemands. C'est notre esprit et notre langue qui disparaîtront, — et pis encore, du point de vue même de Jaurès, c'est quelque chose de généreux, un aspect cordial et enthousiaste de l'humanité qui ne sera pas remplacé... :

Marchons ensemble, Jaurès, comme vous avez marché pour la défense des chrétiens d'Orient avec Buisson, avec Clemenceau, avec Denys Cochin. Qu'est-ce que je vous propose que nous demandions ? Seulement la liberté d'ouvrir en France des noviciats en vue d'y former des missionnaires français pour l'enseignement à l'étranger...

La réponse de Jaurès fut brève :

— Monsieur Barrès, vous venez de me dire que la situation économique de l'Allemagne était très importante dans l'Empire ottoman...

— Très importante.

— Et qu'elle se développait encore...

— Le Bagdad est d'immense avenir.

— Eh bien ! il est fatal et *légitime que la prépondérance intellectuelle appartienne à celui qui possède la prépondérance économique*. Je ne m'associerai pas à votre campagne.

Voilà qui est clair, et brutal. Il n'y a plus rien à tenter pour les œuvres françaises ; la France n'a qu'à s'effacer devant l'Allemagne, parce que, pour Jaurès, c'est une loi que seules sont génératrices d'actions spirituelles les emprises économiques, les prestiges du négociant et de l'ingénieur. C'est la doctrine de Marx ; et l'on est toujours surpris de l'entendre formuler avec cette crudité par un Français[1].

Alors même que l'Allemagne, poursuit Barrès, achèverait la construction du Bagdad, jetterait les plus beaux ponts sur l'Euphrate, aménagerait le golfe d'Alexandrette, multiplierait les ports et les estacades, tendrait de fils télégraphiques et téléphoniques tout l'Empire ottoman, — développerait-elle par là le sentiment de la dignité humaine que les meilleurs Orientaux voudraient généraliser dans leurs races ?

L'Allemand n'est pas apprécié comme porteur de vraie civilisation. Tous les voyageurs savent que, dans les pays où ses expansions semblent réussir le plus brillamment, son génie organisateur contente peu, dès qu'il s'agit de facteurs humains, et qu'au contraire les Français de tous ordres, animateurs affables, laissent surtout le regret qu'ils soient trop peu nombreux, trop peu cohérents, trop divisés, trop délaissés par leurs pouvoirs publics[1]... La méthode des Dupleix et des Montcalm, des Faidherbe et des Galliéni, des Père Joseph et des Lavigerie, émancipe au lieu d'assujettir, éveille les consciences au lieu de les endormir, cherche des sympathies et non des soumissions, et voudrait occidentaliser les Orientaux en leur gardant leur meilleur génie...

IV. — Barrès soulève en terminant la question de la Syrie, la question de toute cette Asie antérieure, mosaïque de races et de religions... Voir ce que nous en avons dit l'an dernier, *Ami* 1923, p. 529-536. Un nouveau volume vient de paraître, qui met en belle lumière les dessous de l'imbroglio turc : **Le Drame oriental : d'Athènes à Angora**, par Bertrand Bareilles (in-18 de 274 p., 7 f. 50, Paris, Bossard). On y suivra la genèse des événements qui se sont déroulés entre Turcs et Grecs depuis dix ans, avec la complicité anglaise : de Venizelos à Gounaris ; l'établissement des Grecs en Ionie, les dessous de la politique turco-bolchevique, la retraite sanglante, la course aux Dardanelles : mirage oriental et réalités turques... Bon memento, provisoire évidemment, car il n'est personne qui croie que le traité signé à Lausanne le 24 juillet dernier soit appelé à fonder un état de choses durable ; et tout lecteur de ces pages comprendra que la presse ait gardé le silence sur ce traité, se bornant à noter que les Turcs venaient de remporter une victoire diplomatique et se hâtant de parler d'autre chose.

Un autre livre, capital pour l'intelligence de l'action allemande en ces régions, c'est : **Cinq ans de Turquie,**

[1] Détails piquants sur Jaurès, d'un article posthume de Denys Cochin (publié *Figaro* du 13 nov. dernier). C'est par Jaurès que fut rédigé le fameux article 4 de la Loi de Séparation, article qui avait d'abord donné des espérances au comte de Mun lui-même, puis aux « cardinaux verts » et dont il a été si souvent fait état en ces temps derniers, — article visant les « associations qui, en se conformant aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice... »

Jaurès et quelques autres des plus intelligents de la majorité, nous dit D. Cochin, avaient compris le péril vers lequel on courait : un pas de plus, et les églises allaient être fermées et l'exercice du culte interdit, comme en 1793. C'est pour obvier à ce péril que Jaurès s'attela à formuler cet article 4.

Jaurès, nous dit encore D. Cochin, « ne dédaignait pas, à la bibliothèque de la Chambre, les ouvrages des théologiens. *Je l'ai vu plongé dans Suarez.* » On est charmé d'apprendre qu'il y a une bibliothèque théologique à la Chambre. Est-elle très fréquentée ?

A Briand maintenant. Voici ce qu'un jour D. Cochin l'a entendu lui dire :

« L'instituteur de mon village (c'est Briand qui parle) m'a tenu, quand j'avais quinze ans, un langage que je n'ai jamais oublié : « *La religion, c'est un sentiment qu'on a ou qu'on n'a pas. Moi je ne l'ai pas. Pourtant rappelle-toi ceci : Quand un homme t'annoncera que la religion est incompatible avec la science moderne, sois sûr que c'est un imbécile.* » Et en souvenir de ces paroles de mon vieux maître, ajoutait Briand, je n'ai jamais voulu être franc-maçon »

[1] Sur certains procédés allemands en pays de missions, voir *Ami* 1906, p. 288-290.

par Liman von Sanders, général de cavalerie, traduction du commandant Mabille (in-8 de 380 p., 16 cartes, 10 f., Paris, Payot).

Ces *cinq ans* vont de 1914 à 1919. C'est en janvier 1914 qu'Enver pacha, appelé au ministère de la guerre, s'est empressé de conclure avec le gouvernement allemand l'accord qui nommait un général prussien, Liman von Sanders, commandant en chef des troupes turques à Constantinople et dans les Dardanelles. C'était presque un acte de guerre. La menace contre la France et la Russie était visible : ce qui n'empêcha pas la France et la Russie d'encaisser le coup sans riposter. Nous en avons beaucoup encaissé de cette sorte, avant la guerre, et nous avons continué après la guerre. Seulement, depuis la guerre, c'est l'Angleterre qui nous les porte ; mais ils n'en sont pas moins rudes. Et, sous l'impulsion de ce Liman von Sanders, cet Enver pacha, (le plus formidable type d'aventurier qu'on ait vu depuis longtemps : tué il y a plus de deux ans, au cours d'une bataille contre les troupes bolcheviques, à Bokhara, dans la vallée de l'Oxus, au cœur de l'Asie, où, après la débâcle turque de 1918, il avait rêvé de fonder un Etat touranien ; né 1882, à Stamboul, d'une famille de condition modeste), Enver donc, alors et depuis maître tout-puissant de la Turquie, développait un vaste programme de politique et de propagande panislamique, ouvertement dirigé contre les puissances chrétiennes qui comptent des sujets musulmans, à savoir : l'Angleterre, la France et la Russie... Voilà ce qui se passait au printemps et dans l'été de 1914 ; et il se trouvait encore, en pays d'Entente, des politiques pour s'obstiner à fermer les yeux sur le péril turc, après même l'aventure du *Göben* et du *Breslau* dans le Bosphore et la vente simulée des deux croiseurs allemands au gouvernement d'Enver. — On verra, dans ces *Mémoires* de Liman von Sanders, ce qu'un Allemand sait faire, à l'étranger, pour son pays. On le verra, non pour l'imiter, — il y a des choses qui ne peuvent être le fait que d'un Prussien, — mais pour s'instruire et se documenter sur le compte d'ennemis que l'on ne connaîtra jamais assez.

M. Gauvain, de l'Académie des Sciences morales et politiques, vient d'achever, avec le t. XIV de son **L'Europe au jour le jour**, le grand recueil dont il a entrepris la publication en 1917 et qui, reproduisant sans y rien changer (y ajoutant seulement les multiples passages rayés par la censure) ses articles de politique étrangère donnés dans le *Journal des Débats,* constitue une vraie philosophie de l'histoire des origines et du développement de la conflagration générale, philosophie la plus impressionnante de toutes, parce précisément que vécue et rédigée « au jour le jour, » cf. *Ami* 1923, p. 128. Ce tome XIV (gr. in-8 de 624 p., 18 f., Paris, Bossard) va de mars 1919 à janvier 1920 : histoire de l'élaboration du traité de paix et de ses lendemains, la plus lamentable des histoires. Le dernier article reproduit ici est du 17 janvier 1920 ; il est intitulé « les périls prochains » : périls qui, « si l'on continue de pratiquer la politique d'expédients, c.-à-d. l'incohérence en se préoccupant exclusivement de régler tant bien que mal la difficulté du jour, » aboutiront « inévitablement à de nouveaux bouleversements. » On ne sait qu'admirer le plus ici : l'extraordinaire clairvoyance du journaliste, ou l'intensité d'émotion qui anime ses pages d'un tel souffle de vie.

M. Charles Loiseau publie **Politique romaine et Sentiment français** (in-12 de 255 p., 6 f. 75, Paris, Grasset). L'auteur, jadis rédacteur à l'*Univers,* est de longue date, pour tout ce qui touche au monde slave et au monde du Proche-Orient, un publiciste dont aucune page ne passe inaperçue. Il a passé à Rome les cinq années de la guerre, à un titre qui, sans être officiel, avait certainement quelque chose d'officieux (et qui n'a pu manquer d'inquiéter quelques énergumènes du Parlement). Il étudie dans son nouveau livre la politique de guerre de Benoît XV (1° les principes et les intérêts, 2° les attitudes et les faits) ; — la politique de paix au Saint-Siège ; — les « Internationales catholiques » ou comment l'Eglise, de par sa vocation même, doit accroître et féconder toutes les puissances de vie internationale qui sont en elle pour le plus grand bien de chaque nation ; — *la nouvelle question romaine,* pages dont les lecteurs du *Correspondant* ont eu la primeur et où M. Loiseau se demande si nous ne verrons pas un jour toutes les Puissances, par une déclaration collective et solennelle, reconnaître le Pape souverain et l'ériger en « personnalité du droit des gens, » pour donner satisfaction au légitime désir qu'a la chrétienté de garantir elle-même, d'accord avec l'Italie, l'indépendance suprême de son Chef ; — la question cléricale en France. Ces trois dernières questions sont encore *in fieri,* le plus complexe des *fieri ;* mais l'on peut se fier à M. Loiseau quand il s'agit de débrouiller un imbroglio de psychologies nationales et diplomatiques. Il témoigne, vis-à-vis des Internationales catholiques, une défiance que l'on pourrait trouver excessive en temps de paix ; mais nous ne sommes pas en temps de paix. Nous reviendrons prochainement là-dessus.

Le maître morceau du livre, ce sont les cent première pages, consacrées à la politique de Benoît XV : M. Loiseau y reconstitue à grands traits le milieu, les intérêts et les circonstances au centre desquels il faut bien situer la politique pontificale, dès qu'on a souci simplement de la comprendre, *a fortiori* de porter sur elle un jugement équitable. Ces pages demeureront, et continueront longtemps encore à s'imposer à l'attention de quiconque voudra étudier le pontificat de Benoît XV. Comme certaines susceptibilités françaises du temps de guerre apparaissent, je ne dis pas seulement peu chrétiennes, mais peu sensées, à la lumière qui nous est déversée ici ! Je me souviens des cris de certains journaux à la nouvelle que le Pape ne ferait pas sonner le bourdon de St-Pierre de Rome pour célébrer la prise de Jérusalem par les Anglais en décembre 1917. Toutes les manifestations furent non seulement autorisées, mais encouragées, dans les églises d'Italie : elles n'engageaient que l'Italie belligérante. Pendant une heure retentit un incomparable carillon, auquel participèrent tous les *campanili* de Rome. Seul le bourdon de St-Pierre resta muet, parce qu'il s'agissait d'un « fait de guerre, » de ceux auxquels l'impartialité pontificale s'était rigoureusement interdit de prendre part par une manifestation quelconque. M. Loiseau, à quelques jours de là, vit le cardinal Gasparri, qui commença par lui demander s'il était bien sûr que les buts de guerre des Alliés eussent quelque rapport avec ceux de Godefroy de Bouillon, et si c'était bien pour continuer les Croisades qu'une opération avait été dirigée sur Jérusalem ?

« Nous imputer, poursuit le cardinal, à nous qui célébrons la Messe et disons notre bréviaire tous les jours, dans cette Maison où sont accumulées les archives du monde chrétien, d'avoir méconnu le sens profond d'un événement qui éloigne les Infidèles du tombeau du Christ, c'est enfantin, tout simplement... Mais transformer prématurément en triomphe pour l'Eglise une expédition qui n'a pas eu ce mobile, et dont rien ne prouve qu'elle en aura les résultats, c'est une autre affaire. Nous nous réservons : c'est licite et prudent. D'ailleurs ne voyez-vous déjà pas la propagande méthodiste prendre pied en Asie-Mineure, et la perspective d'un *foyer national* que lord Balfour vient de promettre aux Israélites est-elle pour nous un sujet de grande consolation ? Il est difficile de retirer aux Turcs une part de son cœur, si petite qu'elle soit, pour la donner au Sionisme. »

On a pu trouver une opposition entre la « politique romaine » et un « sentiment français » non raisonné, mais non avec le bon sens français non plus qu'avec l'intérêt français :

« Le sentiment, quand on le laisse parler tout seul, dit M. Loiseau, non seulement est un conseiller douteux dans les affaires publiques : il s'expose à se donner

plus tard des démentis à lui-même, tant l'histoire des sympathies internationales abonde en exemples de variations !... Si distinctes que puissent être la mission du Saint-Siège, spirituelle et *humaine,* et celle d'une vieille race, catholique de formation, dont le génie porte aussi le cachet de l'universalité et les marques de l'aptitude au rayonnement, elles se ressemblent trop, précisément par ces beaux côtés, pour rester longtemps divergentes, à plus forte raison pour se contredire. »

V. — *Etudes,* 5 nov., notes édifiantes, du P. Dudon, sur la piété du cardinal Rampolla. Homme de prière, il s'était fixé des *Règles pour bien prier :*

a) Commence par le sentiment de la reconnaissance, te rappelant les bienfaits dont, malgré tes démérites, Dieu t'a fait largesse ;
b) Examine-toi bien, ta misère, ta fin suprême ;
c) Prie, prie toujours, lentement, à loisir quand aucune affaire ne te presse ; et dans le travail lui-même, élève ta pensée à Dieu, récitant des oraisons jaculatoires, souvent, et de cœur ;
d) N'omets point la méditation, la visite à Jésus au Saint-Sacrement, le Rosaire de la Très Sainte Vierge, en qui tu mettras toute ta confiance, parce qu'elle est ta spéciale protectrice.

Très mortifié, il connaissait autrement que de nom les cilices et les disciplines. Il avait imaginé une savante combinaison pour faire, du fauteuil de son cabinet de travail et de l'oreiller de son lit, de véritables instruments de pénitence.

Il suffisait de le voir à l'autel pour comprendre que c'est là qu'il trouvait l'aliment supersubstantiel de sa piété et de sa vertu. Sa messe était longue ; il y pleurait presque chaque fois qu'il était seul. L'accent de sa voix redisant les textes liturgiques, ses gestes recueillis, son attitude ravissaient les témoins. Des âmes se sont converties à ce spectacle. Tous ceux qui ont assisté aux offices présidés à St-Pierre par Rampolla savent qu'on y venait exprès pour l'y voir. Droit, les mains jointes, les yeux clos, immobile, il semblait une statue de la prière. Au milieu du brouhaha de la foule circulante et parlante, parmi les ecclésiastiques du chœur, oublieux parfois de leur rôle d'anges de la maison du Seigneur, la vision du cardinal-archiprêtre était une douceur et un exemple émouvants ; il invitait à goûter la présence de Dieu.

De tous les princes de l'Eglise ses contemporains, aucun ne l'égala en munificence. Ses besoins personnels étant fort réduits, il disposait d'abondantes aumônes. Les prêtres et les moniales pauvres, les familles déchues, tous les indigents profitaient de ses largesses ; et aussi les églises de Rome, comme en témoignent les inscriptions que le Chapitre de St-Pierre a fait poser sur les murs de la sacristie. Cardinal du titre de Ste-Cécile, la restauration de la crypte, faite par ses soins et à ses frais, est une merveille de splendeur et de goût.

Travailleur infatigable, il fallut en 1908 et 1911 les instances du pape pour lui faire accepter un séjour à Einsiedeln. En 1913, l'année de sa mort, au docteur Battistini qui lui parlait de villégiature, il répondait en riant : « Jamais je ne demanderai au Saint-Père ce repos ; le soldat meurt sur le champ de bataille ; c'est une telle mort que je désirerais pour moi. » Son désir fut exaucé : à quelques mois de là, une angine de poitrine l'emportait brusquement le soir du 17 décembre 1913 : tandis que les médecins étaient encore en confiance, il expira tout d'un coup, dans un gémissement, sous les yeux du fidèle Giuseppe accouru à la plainte.

Il avait eu autant d'aptitude aux travaux d'érudition qu'au maniement des affaires. Ses années de retraite, sous Pie X, avaient été données à des recherches d'histoire ecclésiastique, où il était un maître, au témoignage de M. Goyau. Quand il mourut, il mettait la dernière main à un travail sur le pape Libère. En 1905, il publiait son beau volume sur sainte Mélanie la Jeune. En 1900, à l'occasion d'un congrès d'archéologie chrétienne, il envoyait à Mgr Duchesne, président, une lettre qui est un essai de catalogue des cimetières de Rome. En 1897, il publiait, dans le *Bessarione,* une étude sur le lieu du supplice et de la sépulture des martyrs Macchabées. Dès 1868, à vingt-cinq ans, il avait tiré des monuments de la liturgie catholique un mémoire sur le magistère du Pontife romain.

Secrétaire d'Etat les seize dernières années du pontificat de Léon XIII (1887-1903) [1], est-il possible de discerner quelle part lui revient, quelles initiatives peuvent lui être attribuées dans l'action politique de son Souverain ? Ce n'est pas lui, en tous cas, qui facilitera à la postérité la solution de ce problème. Il se contenta toujours de servir, en demeurant dans la pénombre. Même aux plus discrètes interrogations il ne répondait que par un sourire : — « Quand je mourrai, disait-il en 1912, on ne trouvera dans mon bureau rien de mon portefeuille diplomatique ; de tels papiers appartiennent aux archives du Saint-Siège ; ils n'en doivent sortir que par la volonté du Pape. »

Une fois au moins, on sait que ses vues différaient de celles du Pape. C'était après le vote de la loi des Associations, en 1901. Avant la discussion du projet de loi, Léon XIII avait élevé publiquement la voix : « C'était la première fois qu'il le faisait depuis vingt ans que les légistes et les gouvernants de la République française multipliaient leurs attentats contre l'Eglise. » Le gouvernement ne tint pas compte de la Lettre pontificale ; la loi fut votée.

La question se posa alors de savoir si les Congrégations françaises se soumettraient à des exigences exceptionnelles, injustifiées en droit comme en fait, et hasardeuses dans leurs conséquences. Rampolla était d'avis qu'en face d'une situation identique les

[1] Son *curriculum vitæ :* né 1843, de la famille sicilienne des Rampolla comtes de Tindaro, attiré au sacerdoce contre le gré de son père, qui rêvait pour lui d'autres grandeurs, élève au Séminaire du Vatican, puis au collège Capranica, prêtre le 17 mars 1866, docteur en théologie six mois après, docteur *in utroque jure* en août 1870 ; commence à s'initier aux affaires générales de l'Eglise, d'abord dans la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, puis à la Propagande ; auditeur de nonciature à Madrid 1875-1877 ; secrétaire de la Propagande 1877-1882 ; nonce à Madrid 1882-1887 ; créé cardinal au consistoire du 27 mai 1887, et nommé Secrétaire d'Etat le 3 juin. Léon XIII était pape depuis neuf ans ; il avait eu, dans ces neuf années, trois Secrétaires d'Etat, Franchi, Nina, Jacobini ; Rampolla le demeurera seize ans, jusqu'à la mort du Pontife, 20 juillet 1903.

Congrégations non autorisées devaient avoir toutes la même attitude : ou toutes demanderaient l'autorisation ou aucune ne la demanderait. Léon XIII préférait laisser à chacun la liberté d'agir selon ses convenances. Sa pensée prévalut, ainsi qu'il était naturel. Le ministre servit cette pensée du pontife, comme si elle eût été sienne. Et quand vint la déroute de cette politique, nul ne l'entendit se vanter d'avoir été plus clairvoyant dans ses conseils.

Sur la question du ralliement, et sur l'ensemble de la politique pontificale qui a précédé le ralliement, le P. Dudon écrit :

Il ne s'agit pas de nier le droit du pape d'intervenir, *positis ponendis,* dans le temporel. La théorie régalienne est fausse. Il ne s'agit pas davantage d'épiloguer sur la faute des « réfractaires. » Les conseils de Léon XIII furent publics, clairs, réitérés. Ceux qui y résistèrent manquèrent de docilité, et, pour trancher le mot, d'esprit catholique. Mais, ceci dit, la politique du ralliement, à trente ans de distance, demeure un problème d'histoire que l'on peut discuter.

Il est certain que Léon XIII se montra fort réservé, *ab initio,* au sujet des attaques du gouvernement français contre la religion. Le choix de certains nonces envoyés à Paris, de certains ecclésiastiques promus à l'épiscopat, n'était guère fait pour amener le pape à une attitude plus intransigeante.

Est-ce que, malgré son génie et ses intentions très hautes, Léon XIII n'a pas trop compté les victoires de l'Eglise par le nombre des postes diplomatiques conquis ou conservés ? Est-ce que sa mansuétude, en face des méfaits commis par les politiciens de la IIIe République, n'a pas eu pour cause principale la peur de voir le Concordat se rompre ?

Est-ce que le pape conciliateur n'a point mis trop de discrétion[1] dans ce combat contre les lois iniques, dont il avait fait, en son encyclique de 1892, une sorte de rançon du ralliement à la constitution républicaine ? Est-ce que ce système de silence continu n'a pas contribué, à la longue, à dissoudre la cohésion de l'épiscopat, à lui enlever la volonté, le désir, la possibilité de défendre publiquement les libertés catholiques attaquées ?

C'est un fait que ni Etienne Lamy, ni Albert de Mun, ni M. Jacques Piou n'ont réussi à former, sur le terrain constitutionnel, le grand parti des honnêtes gens que souhaitait Léon XIII pour la pacification religieuse du pays. Et sans doute, de cette impuissance y a-t-il des causes françaises assignables. Mais, à mon sens, le vice originel de la coalition désirée par Rome gisait en ce que, *pratiquement,* dans la politique pontificale, l'adhésion à la constitution primait, jusqu'à l'effacer, la reconquête des droits perdus. De là, le flottement dans les idées, l'estompé des programmes, le lointain des espoirs, la débilité des efforts, la prédominance d'une théorie du moindre mal qui devint, dès l'abord, la loi des élections et la loi des honnêtes gens élus.

Cette opposition incertaine, loin de contenir les républicains de gauche, les a rendus méprisants et audacieux. Ils ont repoussé ces républicains modérés qui doutaient de leurs droits et de leurs forces. Comme pour éprouver le civisme de ces néophytes, ils ont fabriqué les lois de 1901 et de 1905 ; et rassemblant dans le temple de la laïcité toutes leurs idoles, ils ont déclaré que celui qui ne les adorerait pas rompait l'union nationale.

Nous en sommes là, même après la guerre ; et le ralliement à la législation laïque est à l'ordre du jour.

Un tel effacement du droit a ses commencements trente ans en arrière.

VI. — *Etudes,* 20 oct. et 5 nov., *l'Eglise et l'Etat au Pérou,* par le P. Boubée. Une nouvelle Constitution, adoptée le 18 janvier 1920, déclare expressément que « la Nation professe la religion catholique, apostolique, romaine ; et l'Etat la protège. » C'est la consécration de la liberté des cultes, absente de la Constitution antérieure, qui « reconnaissait la religion catholique comme celle de l'Etat » et « prohibait l'exercice de toute autre. » En fait, les Péruviens sont tous catholiques ; ceux qui ne pratiquent pas leur religion ne songent point à s'agréger à une autre. En dépit des efforts de propagandistes venus de l'Amérique du Nord (la remuante Armée du Salut et la riche Y. M. C. A.), les autres y ont à peine pris pied. Mais la poussée anticléricale, comprimée par le président actuel, dom Leguia, demeure très forte.

On en a eu la preuve, l'an dernier, quand l'archevêque de Lima, Mgr Lisson, d'accord avec le Président, conçut le dessein de consacrer le Pérou au Sacré Cœur. Une Lettre pastorale du 15 avril 1923 annonçait la joyeuse nouvelle : la Consécration devait avoir lieu dans le cours du mois de juin. Une violente campagne de presse se déchaîne contre le Président ; et, cinq semaines environ après la publication de la Lettre pastorale, un groupe d'étudiants et d'ouvriers (ils pouvaient être une centaine) organise une réunion de protestation ; la police intervient ; des coups s'échangent de part et d'autre : bilan : quatre morts (un étudiant, un ouvrier, et deux agents de police), et des blessés. Le lendemain (25 mai), les funérailles de l'étudiant tué deviennent l'occasion de bruyantes manifestations. Emu, l'archevêque recule, et, le soir même de ce 25 mai, signe une nouvelle Pastorale, suspendant l'application de la précédente. Le lendemain, tout rentrait dans l'ordre ; et, six jours après, la procession de la Fête-Dieu (31 mai) à travers Lima revêtait plus de solennité et de majesté que jamais : à la suite du Président, de ses ministres, des grands corps de l'Etat, des personnages officiels, une multitude innombrable était venue prendre part à la fête. Et tout ce bon peuple fit au Président, quand il quitta la cathédrale pour regagner son palais, une véritable ovation. Il prit alors la parole, devant les milliers de personnes qui remplissaient la place, et dit en substance :

Je regarde cette cérémonie magnifique comme un acte de réparation, un dédommagement offert à la Religion et au Gouvernement pour l'insulte récemment adressée à l'un et à l'autre. Chef d'une nation catholique, j'entends gouverner comme tel, sans me laisser intimider par les menaces d'une poignée de sectaires, impies ou communistes.

Le centre de la manifestation montée contre le Sacré Cœur avait été l'Université de Lima. Univer-

[1] Ailleurs, à propos de l'esprit de foi du cardinal Rampolla, le P. Dudon écrit :

« Telle solution qu'il (Rampolla) fit prévaloir, en Espagne, au sujet du contrat civil de mariage, tels concordats américains dont il dirigea de Rome les négociations, témoignent qu'il savait régler les faits sur les principes ; *et cela inviterait à croire ou que le système de tolérance adopté pour la France n'était pas de son invention,* ou qu'il calculait mal les forces de résistance dont notre pays aurait offert la ressource. En tout cas, la prédilection qu'il montra toujours pour notre nation venait de la haute idée qu'il avait de notre rôle religieux dans l'histoire. Et ceux qui n'ont vu en lui qu'un politique à expédients douteux ont ignoré le meilleur de cet homme, qui voulut toujours être un homme de Dieu. »

sité d'Etat, et d'un Etat catholique pourtant; bien mieux, décorée du titre d'*Université Pontificale* (instituée comme telle par acte du Saint-Siège, au temps de Charles-Quint, en 1551), sous le patronage de S. Marc, avec une Faculté de Théologie dont les professeurs sont à la nomination de l'archevêque. Mais la majorité du corps enseignant est incroyante et enseigne ouvertement des doctrines hétérodoxes, voire athées et positivistes. — Les catholiques, il y a sept ans, ont voulu, — « mais ce fut peut-être un tort, » dit le P. Boubée, — avoir leur Université propre, qui comprend aujourd'hui une Faculté des Lettres et quelques chaires de Droit. « Et bien des gens estiment qu'au lieu de tenter cette aventure coûteuse, il eût mieux valu travailler à sauvegarder, dans l'Université officielle de Saint-Marc, les droits de la doctrine catholique et ceux de l'Eglise. »

L'Université catholique a fort peu d'élèves; l'Université officielle en a plus de 1.300. Et voilà comment, dans un pays foncièrement catholique, doté d'une honnête Constitution et d'un gouvernement qui se confesse, le parti libéral, nom sous lequel sont désignés les éléments violents et anticléricaux, prend une influence grandissante au Parlement, ne désespère pas d'obtenir bientôt la laïcité de l'enseignement primaire, et a réussi déjà à faire voter, en 1921, une loi introduisant le mariage civil et le divorce : le Président Leguia a opposé son veto, et le mariage religieux a continué à être seul reconnu par le gouvernement péruvien. Mais le jour où Leguia sera remplacé par un homme de moindre énergie, tout est à craindre.

Plus de la moitié du Pérou est encore territoire de Vicariats apostoliques. Le Pérou, grand plus de trois fois comme la France, avec une population d'environ 5 millions d'âmes, comprend trois zones bien distinctes : la Plaine, les Plateaux, la Montagne :

La *Plaine*, long couloir de terre arable resserré entre les Andes et la mer, zone côtière qui s'étend d'un bout à l'autre du Pérou, sur une profondeur d'environ 30 km.;

Les *Hauts-Plateaux*, ou la Cordillère, avec altitudes variant de 1.000 à 5.000 mètres : peuplés surtout d'Indiens, évangélisés autrefois par les Jésuites et, en général, chrétiens baptisés. Ceux-ci forment plus de 50 % de la population péruvienne; et, sur le reste, 40 % sont des métis, tandis qu'au Chili voisin les races indigènes ont presque disparu. Ces Indiens préfèrent la vie de pasteurs à la vie de laboureurs, mais sont durement exploités par les grands propriétaires : d'où, à plusieurs reprises au cours de ces dernières années, soulèvements et batailles. Le Président Leguia a institué un *Patronage des races indigènes,* dont il a remis la présidence à l'archevêque de Lima. Celui-ci, après enquête, a dénoncé la conduite de certains propriétaires et employés, « crime social, » « crime national » aussi, puisque ces Indiens forment la moitié de la nation; il a proposé la création de tribunaux indigènes, soustraits à l'influence des fonctionnaires, puis diverses améliorations à la situation matérielle des Indiens : exemption de certains impôts, gratuité de l'assistance religieuse, médicale, judiciaire, enfin réglementation très sévère du commerce de l'alcool : — projet approuvé même par les journaux d'opposition, et qui laisse prévoir, dit l'un d'eux, « l'avènement d'une ère nouvelle pour les races indigènes du Pérou ; »

La *Montagne* enfin, plus étendue, à elle seule, que les deux autres zones réunies : région des forêts qui séparent le Pérou du Brésil et de la Bolivie : tout le versant oriental de la Cordillère des Andes. Une partie des habitants de ces vastes régions sont civilisés; bon nombre d'autres échappent encore à toute influence, à toute contrainte, à l'abri des grands arbres et des lianes de ces forêts tropicales. Le gouvernement péruvien, en 1900, a demandé au Pape des missionnaires pour tout ce monde, baptisés ou infidèles : la Propagande y a créé deux Vicariats apostoliques : celui d'Urubamba (130.000 km. carrés, un quart de la France), confié aux Dominicains espagnols (ils étaient vingt en 1921, et plus de 100 religieuses dominicaines), et celui d'Iquitos, sur les frontières de l'Equateur, confié aux Augustins; de plus, deux Préfectures apostoliques, l'une confiée aux Franciscains, l'autre aux Passionnistes.

VII. — C'est l'énergie du président Leguia qui arrête au Pérou la mise en vigueur de la loi sur le divorce. En Argentine, c'est l'énergie aussi du président Irigoyen qui, trois semaines avant de quitter le pouvoir, a soustrait aux délibérations du Congrès le projet de loi sur le divorce, déjà à demi voté :

Nos foyers, disait-il dans son message, depuis les plus élevés jusqu'aux plus modestes, vivent heureux sous les auspices de leurs lois; et leur principale préoccupation, c'est leur embellissement et leur bien-être positif. Le type moral de famille, qui nous vient de nos ancêtres, a été la pierre angulaire sur laquelle s'est fondée la grandeur du pays : c'est pourquoi le mariage tel qu'il est ordonné conserve dans notre société le solide prestige des règles morales et juridiques sur lesquelles il repose. Toute innovation en cette matière peut déterminer des changements si profonds qu'ils seraient la négation de ce que sont aujourd'hui ses plus essentiels attributs.

Et le Président, qui sait qu'il est le défenseur de la constitution sociale non moins que de la constitution politique, n'admet pas que celle-là soit à la merci d'un coup de majorité, et formule cette maxime lapidaire :

Il ne suffit pas que le mariage soit régi par le Code civil pour que l'on puisse en conclure qu'il soit susceptible d'être modifié dans son essence par un simple acte législatif.

Ce n'est pas au Président seulement qu'il faut faire honneur du rejet de la loi du divorce. C'est aux femmes d'abord, dit Mgr Baudrillart dans les souvenirs qu'il nous rapporte de sa mission de 1918 en Argentine et Uruguay (*R. des Deux Mondes,* 1er et 15 nov., 1er déc. 1923) : à deux reprises elles ont, par leur énergique intervention, amené l'échec

de la loi sur le point d'être adoptée. Le femme argentine, écrit Mgr B., ne vote pas et ne cherche pas à voter ; elle ne fonde pas de clubs bruyants ; elle ne joue pas à l'homme ; mais elle ouvre et ferme les salons à qui elle veut, et elle y fait entendre sa voix. La crainte d'être exclus du monde est, pour les politiques même les plus farouches, le commencement de la sagesse ; et il en sera ainsi tant que les élus et les gouvernants, quel que soit leur parti politique, appartiendront à la société, tant que le Parlement et le pouvoir ne seront pas devenus la proie d'une plèbe brutale et grossière qui malheureusement a déjà commencé à en forcer les portes.

Les femmes, à Buenos-Ayres, sont sérieusement chrétiennes et de plus en plus préoccupées de l'être avec autant de science que de foi et de piété. Pour les voyageurs du type Jules Huret, elles ne savent tenir conversation que de leurs madones ou de leurs saintes préférées, de leurs dévotionnettes, de leurs petites associations : on reconnaît là les jugements superficiels des journalistes mécréants. Mgr Baudrillart était à même de pénétrer un peu plus avant dans l'âme argentine ; et il rend un hommage ému à l'intelligence de ces femmes, qui est au niveau de leur piété, à leur esprit d'initiative. Sous la conduite de quelques prêtres, séculiers ou réguliers, elles ont fondé des *centres d'études religieuses,* qu'elles fréquentent assidûment ; elles y suivent, en prenant des notes, des cours fort sérieux de philosophie, de dogme, d'histoire ecclésiastique, de littérature religieuse. Par la Société de San-José, elles ont assuré, pour le grand public, une série annuelle de conférences spirituelles que ramène chaque saison d'hiver. — « Est-il une seule capitale européenne où les femmes aient poussé plus loin le souci d'une culture religieuse supérieure ? Je ne le crois pas. »

On n'en saurait dire autant des hommes. Sans doute il y a chez eux une minorité d'élite, qui se recrute dans toutes les professions et dans toutes les classes sociales, qui compte d'admirables chrétiens (dont beaucoup appartiennent au T. O. de St-François), et qui tend à s'accroître. Mais, malgré d'incontestables progrès, la plupart des hommes se tiennent dans l'ignorance du dogme et à l'écart de la pratique. Non seulement les élèves des collèges nationaux, mais, au grand désespoir de leurs maîtres, la majorité de ceux qui sortent des collèges religieux perdent la foi avant leur dix-huitième année. La légèreté des mœurs en est certainement une cause principale [1]. L'anticléricalisme et le matérialisme de l'enseignement universitaire en sont une autre.

Quant à la masse populaire (à Buenos-Ayres toujours), abandonnée à elle-même et aux influences socialistes, elle tourne aisément à l'irréligion et au matérialisme le plus brutal. Cela est vrai même des Italiens qui forment la majeure partie de l'immigration, et qui, une fois dépaysés, ne demeurent malheureusement pas plus fidèles que nos Bretons aux habitudes traditionnelles de leur pays natal. En revanche, elle se laisse, pour une grande part du moins, assez facilement ressaisir, dès qu'elle se sent en présence de vrais apôtres. C'est ainsi que deux vastes faubourgs de Buenos-Ayres ont été réévangélisés, l'un par les Pères de Bétharram, l'autre par les Capucins.

Seulement, voilà : ce sont les apôtres qui manquent. Très peu de clergé indigène : sur 100 enfants qui entrent au Petit Séminaire, vingt poursuivent jusqu'au Grand, sur lesquels dix ou douze seulement parviennent au sacerdoce, et encore la plupart fils d'Espagnols ou d'Italiens, à la première génération. Il faut donc des prêtres étrangers ; on en reçoit, surtout d'Espagne et d'Italie : sauf exceptions, ils ne sont pas une élite : combien ne viennent que pour un temps limité, avec l'arrière-pensée d'amasser un petit pécule dont ils jouiront plus tard dans la mère-patrie ! Leur ministère se borne trop souvent aux cérémonies du culte ; ils ne vont guère au-devant des fidèles. Des paroisses immenses : celles de Buenos-Ayres égalent souvent celles de Paris ; celles de la campagne atteignent parfois 100 km. de rayon ; les contrées perdues de certaines frontières comptent à peine quelques prêtres ; en quelques régions, le nombre des non-baptisés atteint 70 °/o, le nombre des enfants nés hors mariage 80 et 90 °/o. Il y a bien les Congrégations religieuses, les françaises en particulier [1], admirables de dévouement, mais établies dans les villes seule-

[1] Un trop grand nombre d'hommes, dit Mgr B., ne respectent que très imparfaitement le lien conjugal, ou même continuent après le mariage une vie de plaisirs commencée au sortir de l'adolescence... Notez pourtant que, si les faiblesses ne sont pas rares, on ne rencontre guère de perversité ; on ne veut pas le mal pour le mal, on n'érige pas le mal en bien, on ne se vante pas du mal que l'on fait, on n'étale pas « ses bonnes fortunes » (ce trait avait déjà frappé Clemenceau) ; et généralement on ne cherche pas à porter le ravage dans des ménages respectables et unis. On s'adresse ailleurs : dans une ville comme Buenos-Ayres, les sources de plaisir ne font pas défaut.

Ce que dit Mgr B. de l'indifférence religieuse masculine, s'applique surtout à la capitale. Dans les provinces, à Santa-Fé, à Cordoba, à Tucuman, la foi est plus vive.

[1] Au premier rang des Congrégations qui sont à la tête de collèges dits d'enseignement secondaire, il faut placer les *Pères de Bétharram,* qui ont des collèges très florissants à Buenos-Ayres (près de 1200 élèves), à Rosario, à La Plata, à Montevideo (Uruguay) ; ils ont fondé en outre, près de leurs collèges, des œuvres importantes d'étudiants universitaires ou d'anciens élèves ; ils sont à la tête aussi de plusieurs paroisses et de cercles ouvriers ; — les *Pères de Lourdes,* peu nombreux, mais actifs (collèges à Buenos-Ayres et à Tucuman) ; — les *Dominicains,* avec leur collège Lacordaire, de Buenos-Ayres (où malheureusement on ne compte plus aujourd'hui, parmi les maîtres, qu'un seul Français, le P. Sisson, auteur, en 1910, d'un ouvrage très documenté et très apprécié sur l'Argentine, cf. *Ami* 1911, p. 45) ; — puis, pour l'enseignement primaire, les *Frères des Ecoles chrétiennes* (collège La Salle, à Buenos-Ayres, 12 à 1400 élèves) ; — les *Frères Maristes* (collège Champagnat, à Buenos-Ayres) ;

Puis, à la tête d'œuvres diverses, les *Lazaristes,* les *Augustins de l'Assomption,* les *Pères du St-Sacrement,* les *Pères Blancs* (chargés de la diffusion en Amérique du Sud des deux œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance), les *Pères Libanais de Saint-Maron* (qui enseignent notre langue) ;

Congrégations de femmes : *Dames du Sacré-Cœur ; Dames de la Sainte Union des SS. Cœurs ; Dominicaines d'Albi* (qui en 4 collèges ont plus de 2000 élèves) ; *Sœurs de N.-D. du Calvaire ; Filles de la Charité,* 15 établissements dans la seule ville de Buenos-Ayres ; *Sœurs de l'Enfant-Jésus d'Aurillac ; Sœurs de l'Immaculée-Conception de Castres* et de *l'Immaculée-Conception de Lourdes ; Servantes de Marie,* ou Sœurs d'Anglet (vouées à toutes sortes d'œuvres utiles aux Basques, car il faut se souvenir que l'émigration basque a été, depuis un siècle, un des facteurs, non pas seulement de la prospérité, mais de l'existence même de la République Argentine : voir le livre du P. Lhande, *L'Emigration basque, Ami* 1911, p. 45-6) ; les *Sœurs de St-Joseph de Lyon* et de *St-Joseph de Chambéry ;* les *Filles de la Croix* (de la Puye près Poitiers,

ment, et qui ne disposent que d'un nombre si restreint de sujets.

Pourquoi si peu de clergé? Cela tient d'abord au manque d'évêques : dix diocèses pour cet immense pays, plus de cinq fois grand comme la France! Le président Irigoyen, puis le président actuel, M. de Alvear, ont en vain promis d'en créer de nouveaux, et même en assez grand nombre : la réforme ne se fait pas. Bien plus, des évêchés vacants sont laissés des années sans titulaires. En cas de vacance d'un siège, le Sénat dresse une liste de trois noms ; le Président en choisit un, et il ne reste au Pape qu'à approuver, ou à entrer en conflit avec le gouvernement. — « Faut-il s'étonner que plusieurs évêques, les prêtres les plus éminents et les meilleurs des fidèles aspirent à la séparation de l'Eglise et de l'Etat? »

Il n'y a pas de Concordat : aucun président n'a consenti à en signer un, malgré les demandes du St-Siège. Pourquoi? C'est que, en Argentine comme en plusieurs autres Républiques de l'Amérique du Sud, les Présidents se tiennent pour les héritiers légitimes de Leurs Majestés catholiques. Or, les rois catholiques d'Espagne, c'était le régalisme absolu. Le pouvoir civil, grâce au *patronat,* était le maître de la nomination des évêques et l'intermédiaire obligé entre les Eglises locales et le Saint-Siège : en trois siècles, pas un rapport ne put être adressé directement à Rome par un évêque de La Plata, en sorte qu'à la fin du XVIIIe siècle presque tous les liens avaient été coupés entre le clergé créole et le centre de l'unité catholique. Et ce système était enseigné aux jeunes clercs comme juste et normal.

Si bien que le Congrès de 1813, le premier qui se tint après le soulèvement de 1810, trouva tout simple de s'arroger le droit de trancher en matière de doctrine et régla l'ordre ecclésiastique sur les bases étatistes du vieux patronat espagnol.

Là, dans cette décision du Congrès de 1813, est le germe des luttes terribles qui vont remplir tout le XIXe siècle, entre l'Eglise et l'Etat : asservissement de l'Eglise d'abord, même sous un dictateur comme Rosas qui se prétend traditionnel et clérical, mais pour tout gouverner dans l'Eglise comme dans l'Etat, réglant le culte, nommant les curés, modifiant les limites des diocèses, annulant à son gré les actes du Saint-Siège.

Rosas renversé en 1852 par le général Urquiza, la politique argentine s'incarne, de 1853 à 1880, en trois hommes, tous trois positivistes, Alberdi, Mitre, Sarmiento, dont l'idéal est d'européaniser la nation, de la moderniser, étant entendu que moderniser signifie laïciser. Sarmiento s'assigna la mission de réformer l'enseignement ; il faisait venir des Etats-Unis des institutrices, sous la condition formelle qu'elles ne fussent pas catholiques. On prétendait ignorer l'Eglise ; on la maintenait, en fait, sous le joug. Il y avait un Délégué apostolique en Argentine : on décida, en 1865, que tous les brefs du Saint-Siège à lui adressés seraient soumis à l'examen et au visa de la Cour suprême. Cependant, cette même année 1865, l'évêque de Buenos-Ayres, promu à la dignité archiépiscopale, prit le courageux parti d'user de cette liberté dont ses ennemis avaient plein la bouche : il ouvrit, dans la capitale et en dehors de tout concours officiel, un Séminaire dont il confia la direction aux Jésuites (qui l'ont toujours). Déjà, en 1858, Pie IX avait fondé à Rome, pour les clercs de l'Amérique latine, le collège Pio-Latino. La réforme du clergé, ce sera pour l'Argentine l'aube d'un nouvel état de choses.

appelées souvent en France Sœurs de St-André, *Ami* 1923, p. 672); les *Sœurs de Sainte-Marthe;* les *Petites Sœurs des Pauvres;* les *Petites Sœurs de l'Assomption;* les *Sœurs du Bon Pasteur;* etc.

Dans les années 1880, les catholiques commencent à s'organiser, fondent des journaux, réunissent des Congrès, ont le tort seulement de porter prématurément l'action catholique sur le terrain politique, ce qui leur vaut un échec total aux élections de 1886.

En 1889 enfin, des hommes jeunes et entreprenants fondent le parti radical, qui prend le pouvoir en 1890 (et qui le détient encore à ce moment), avec ce programme : moraliser le suffrage universel, réagir politiquement et socialement contre les abus de toute sorte, considérer l'Eglise comme une force sociale, puissante et utile, en conséquence cesser la guerre plus ou moins âprement menée contre elle depuis près de quarante ans.

Programme sincère dans la pensée de ses auteurs et qui fut exécuté partiellement. L'Argentine en 1903, par la main de ses chefs (et avec le concours des chefs du Chili), dressait sur la cime des Andes, à la frontière chilienne, et comme gage de paix évangélique, une statue colossale du Christ Rédempteur. Mais l'étatisme traditionnel n'a pas désarmé ; le conflit surgi cet hiver entre le Saint-Siège et le gouvernement à propos de la nomination de l'archevêque de Buenos-Ayres est gros de menaces. Mais la lutte est la vie de l'Eglise ; et l'on peut bien augurer d'un pays où l'esprit catholique, l'action catholique sont en progrès continu [1].

VIII. — On a annoncé ici en 1923, p. 190, la fondation d'un nouvel organe de philosophie chrétienne, qui, sans s'assujettir à une périodicité régulière, offrira les avantage d'une Revue : les *Archives de Philosophie* (sous la direction des Jésuites). Le IIe Cahier est consacré tout entier au *Problème critique fondamental :* « Suis-je apte à connaître quoi que ce soit avec vérité?... Deux et deux ne font peut-être pas quatre, je n'existe peut-être pas, la douleur que je crois ressentir actuellement n'est peut-être qu'une illusion... » ; — le IIIe est tout entier à *Pascal* (gr. in-8 de 172 p., 15 f., Beauchesne) : série de travaux d'une puissante originalité sur la

[1] « Est-il exact, demande Mgr Baudrillart, de dire que c'est surtout parmi les catholiques que se recrutent les germanophiles? Il y a certainement, parmi les gens les plus religieux et dans le clergé, des personnes qui n'ont pas pardonné au Gouvernement français son attitude anti-religieuse d'avant-guerre. Cependant la reprise des relations avec le Saint-Siège a produit le meilleur effet. Si maintenant la question des religieux était réglée d'une manière équitable, les vieux griefs s'oublieraient... N'oublions pas que, dans l'élection de M. de Alvear à la présidence, la plupart des catholiques ont marché d'accord avec les radicaux : or, les sympathies de M. de Alvear pour la France ne font de doute pour personne. »

personne et les doctrines de Pascal : *la Théodicée de Pascal,* par le P. Romeyer ; *l'anticartésianisme de Pascal,* par R. Jolivet ; *les idées de Pascal sur la morale,* par le P. Souilhé ; *Pascal et les premières pages de l' « Histoire de la Roulette, »* par le P. Bosmans ; *Note sur l'*Ad tuum Domine Jesu tribunal appello, par le P. de Blic ; *Un philosophe, victime de Pascal, Jacques Forton, sieur de Saint-Ange,* par E. Jovy, qui a renouvelé, comme on sait, par ses multiples découvertes d'inédits, l'histoire de Pascal, si étrangement défigurée par les mensonges jansénistes : il renouvelle aussi, par des inédits toujours, l'histoire de ce Saint-Ange, présenté sous des couleurs aussi grotesques que superficielles par Sainte-Beuve, bon prêtre (ex-capucin), philosophe hardi, victime d'un guet-apens organisé par Pascal, qui s'engagea dans cette affaire avec autant de légèreté qu'il fera plus tard dans l'affaire des *Provinciales.* C'est à M. Jovy aussi, au t. v de son *Pascal inédit,* que se réfère le P. de Sinéty dans l'étude (qui ouvre ce fascicule) des misères physiologiques de Pascal : étude médicale, d'une âpre tenue scientifique, mais complète, et neuve.

Dans la collection *Visites d'art,* trois monographies nouvelles : **L'Abbaye de la Chaise-Dieu,** par J. Langlade (in-12 de 64 p., 32 photogravures, 3 f., Paris, Laurens) : notice érudite, aussi riche de données historiques que de sens artistique, sur la fameuse abbaye qui fut jadis une des plus importantes du royaume et qui maintenant demeure avec sa basilique, son cloître, ses tombeaux, sa Danse macabre, un des plus purs joyaux de la France : fondée en 1043, à 1100 m. d'altitude, par S. Robert, fils d'un comte d'Aurillac ; compta parmi ses moines Roger de Beaufort, le futur Clément VI, qui y est inhumé ; mise à sac, en 1562 et 1574, par les bandes huguenotes, succombe ensuite aux dissensions intestines : Richelieu lui enlève tous ses privilèges et l'agrège à la Congrégation de Saint-Maur, les offices claustraux sont supprimés, et le nombre des religieux réduit à 50. L'abbaye désormais n'est plus que l'asile d'érudits, ou encore un lieu de pénitence : c'est là qu'on relègue Soanen, évêque de Senez, janséniste entêté, et plus tard, à la veille de la Révolution, le cardinal de Rohan, le triste héros de l'Affaire du Collier : le Parlement, au grand désespoir de Marie-Antoinette, l'avait mis hors de cause ; le roi, pour donner satisfaction à la reine, le relègue en son abbaye de la Chaise-Dieu. Sur quoi les humoristes du temps firent ce mot : « Le Parlement a purgé le cardinal ; le Roi l'envoie à la chaise » ;

Le Musée de Bourg, par Alph. Germain, 45 photogravures : Musée transféré en 1922 dans l'ancien prieuré de Brou, tout auprès de la célèbre église ; riche d'œuvres d'art, surtout des xv^e^ et xvi^e^ siècles, et de pittoresques collections bressanes, costumes, coiffes, bijoux, objets de toute sorte, etc. ;

Honfleur, par Et. Deville, 38 illustrations : évocation de la célèbre « cité médiévale d'où partirent les nobles hommes et gentils mariniers, maistres experts dans le mestier de la mer ; » berceau d'une école de peinture encore florissante ; visitée toujours par les fervents d'art religieux et d'art civil aussi : Ste-Catherine, xv^e^ siècle, très curieux spécimen de la construction en bois appliquée à un édifice religieux ; St-Léonard ; St-Etienne ; la Lieutenance, dont la masse sombre rappelle le moyen âge ; les vieilles maisons de bois décrépites et déséquilibrées ; le Musée du Vieux-Honfleur ; l'admirable côte de Grâce, avec sa minuscule chapelle Notre-Dame de Grâce « cachée au sein de ce paysage de prestiges, ainsi qu'un nid de passereaux parmi les mousses des hauts et nobles bois, » comme disait un jour le cardinal Touchet.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

De jure Parochorum, auct. L. Fanfani, O. P. — Un vol. in-8° de xxiii-462 p., 15 lires, franco 17. — Turin, Marietti.

Ce n'est pas un traité développé et fouillé *de Parocho,* comme nous l'aurions souhaité, mais plutôt un groupement synthétique, mis en bon ordre classique, de tous les canons du *Codex* qui touchent de près ou de loin la matière des droits et devoirs des curés et vicaires, avec adjonction de tous renseignements liturgiques et administratifs utiles pour l'exercice de la fonction « paroissiale. »

Le P. Fanfani est un canoniste de valeur, déjà connu avantageusement par son livre *De Jure religiosorum.* Raison de plus, pour nous, de regretter la sobriété de ses rares et trop brefs commentaires du Code, dont il se contente la plupart du temps de citer intégralement la lettre. Les curés qui ont déjà le *Codex* entre les mains et savent se servir de sa merveilleuse table alphabétique (pur chef-d'œuvre !), auraient aimé trouver, dans un ouvrage comme celui-là, un écho averti et pratique des nombreuses difficultés qu'ils rencontrent dans les applications courantes du droit commun paroissial, canonique et liturgique. L'auteur pourrait avantageusement compléter la prochaine édition de son livre en parlant un peu v. g. des honoraires de messes, du binage, du baptême réitéré sous condition, de l'abjuration, de l'Index, des censures..., et autres sujets d'ordre pratique particulièrement intéressants pour le clergé pastoral. Sur quoi sans doute il pourrait nous dire que son livre justifie le titre qu'il porte : *De Jure parochorum,* et qu'on n'est pas fondé à lui demander ce qu'il ne promet pas. C'est vrai ; aussi est-ce moins une critique qu'un désir de notre part, quand nous souhaitons voir ce travail élargi et transformé en un vrai traité classique *De Parocho,* qui n'existe point à l'heure actuelle, et dont nous avons besoin pour remplacer le livre jadis fameux, unique en son genre, de notre vieux Bouix.

Ces réserves faites pour renseigner exactement nos lecteurs, nous avons hâte d'accorder au travail du P. Fanfani les éloges auxquels il a droit. Sa doctrine est parfaitement sûre, son latin très accessible, son plan général on ne peut plus clair, sa compilation méthodique des canons du *Codex* tout à fait bien agencée ; et le tout, d'une exécution typographique excellente, et complété par un bon index alphabétique. En somme, si ce n'est pas un commentaire du *Codex,* c'est tout de même un essai réussi, et utile, de classement de ses canons *de Parocho (et vicariis).*

Le P. Henri Auffroy, de la Compagnie de Jésus, Docteur en droit, par Lucien Bouchon, S. J. Lettre-Préface de S. E. le Cardinal Luçon. *Ouvrage couronné par l'Académie française.* — Un vol. in-12 de 236 p., 7 f. 50. — Paris, J. de Gigord.

C'est la vie admirablement surnaturelle d'un Jésuite, tout d'une pièce, vie terminée par une mort tragique pendant la guerre.

Henri Auffroy, né à Reims le 1^er^ mai 1873 d'une famille de commerçants, est élevé au Lycée. C'est un camarade sûr et dévoué. « La note mystique qui a sonné très tôt dans son âme, écrira un de ses condisciples devenu colonel, suscitait, tant elle était sincère, une réelle vénération de la part de tous. » Tout enfant, il veut être missionnaire, et il écrit naïvement à sa

mère : « Il me semble que je ferais mal les autres métiers. » Son père tient surtout à ce qu'il fasse de fortes études, et, après de magnifiques succès au Lycée, il le dirige du côté du droit. Henri aime cette étude positive, révélatrice des mœurs de chaque époque, et, après son examen de licence, il est « premier prix » au Concours général de droit civil entre toutes les Facultés de France. Un avenir superbe s'ouvre donc devant lui. Sur les conseils du président Chénon, il prend pour sujet de sa thèse de doctorat l'histoire du testament en France jusqu'au XIIIe siècle inclusivement.

Son travail est lent, car il pèse, il vérifie tous les textes, suivant la méthode de Fustel de Coulanges. Il amasse des matériaux, les coordonne et n'avance que pas à pas. « Le rôle de l'historien, dit-il, est de saisir la souplesse parfois fuyante des faits et de se conformer au modelé de leurs contours. » Savant quand il cherche, il devient artiste quand il écrit ; aussi sa thèse remarquable de clarté, très documentée et admirablement fondue dans ses 760 pages, est-elle un de ces ouvrages, dira M. Chénon, qui font avancer la science.

Il reçoit une médaille d'or.

Cependant il cherche sa voie. Il a gardé sa foi d'enfant qui, dans ses jeunes doutes, se demandait toujours : « Que pense l'Eglise ? » Il a parcouru l'Allemagne et s'est arrêté à Einsiedeln. Il dira un jour, sans préciser : « C'est la Vierge d'Einsiedeln qui m'a fait ce que je suis. » Dans ses études il a marqué la marche ascendante de l'individualisme depuis le XIIIe siècle ; il s'est passionné pour les chartes du moyen âge qui lui ont révélé des âmes d'hommes « qui savaient haïr, mais qui savaient aimer. » Il a vu que l'individualisme, c'est l'isolement de l'individu. L'affaire Dreyfus lui a apparu aussi comme « une attaque contre l'idée de patrie dans sa forme la plus facilement intelligible, l'armée. » « Cette affaire, dit-il, est le dernier cri de l'individualisme toujours plus insolent. » D'autre part, les Congrégations sont menacées, c'est la question de la liberté, du dévouement, de la foi, qui se pose et qui sera sûrement résolue contre l'Eglise. Alors sa résolution est prise : il sera prêtre. A quels mobiles a-t-il obéi ? Il ne le dit pas. Mais lorsqu'il se détermine à devenir non seulement prêtre, mais jésuite, il déclarera : « Je vais à la Compagnie de Jésus parce qu'elle est la plus vilipendée et la plus calomniée. »

Il n'a subi aucune pression. Quand, à son arrivée au noviciat de Saint-Acheul, on lui demande s'il n'a pas été dirigé vers la Compagnie par les Jésuites de Reims, il répond avec étonnement : « Ah ! il y a des Jésuites à Reims ? » Il l'ignorait.

C'est une nature très humble, mais très personnelle, ce qui ne s'exclut pas. Surtout il a le culte de la beauté, beauté artistique, beauté littéraire, beauté morale, beauté idéale. Il se révèle dans ce vers magnifique :

Ceux-là sont beaux dont l'œil est pur.

Entré au noviciat le 14 octobre 1899, il se précipite dans la recherche de l'humilité et des humiliations. Les chapitres qui racontent son mépris de lui-même, son obéissance, son amour du prochain, son esprit de prière, ne s'analysent pas ; on les lit, on les médite, on les relit, et l'on demeure stupéfait de ses pénitences, de son amour de la perfection, de « son vœu du plus parfait selon les règles de son Ordre. » A coup sûr il dépasse le but, mais c'est pour y revenir. Quand il se met en face de la grandeur de Dieu, il est épouvanté de son néant, et l'on comprend les fortes expressions qui traduisent son dégoût de lui-même.

Il a gardé son amour du droit, et cette étude a sa prédilection : « Je suis juriste jusqu'au fond de l'âme, écrit-il. J'ai été marqué pour la vie de l'empreinte juridique. » Mais il a fait sa théologie avec jouissance en suivant pas à pas S. Thomas, en qui il trouve une clarté, une simplicité qui n'a jamais été dépassée. La méthode scolastique le ravit, encore qu'il affirme qu'il conviendrait, pour la rendre populaire, de rajeunir le vêtement qui la couvre. Docteur en théologie en 1908, il est libre alors de suivre son attrait pour le droit canonique, qu'il va étudier à Rome, guidé par le P. Wernz lui-même. Là encore il reconnaît la supériorité de S. Thomas, même pour les principes de l'ascèse chrétienne : « Je ne crois pas, dit-il, que l'intelligence humaine puisse creuser davantage le problème. » Reçu docteur en droit canon *summa cum laude* en 1910, il vient professer à Enghien cette science qu'il aime par-dessus toutes les autres. « Le droit canon, dit-il, c'est l'Eglise ! C'est sa sagesse, sa prudence, c'est son efficacité ! Un tel ensemble ne peut s'expliquer que par l'assistance de Dieu ! »

Il a deux classes par semaine, et chacune d'elles lui demande de seize à dix-sept heures de travail, tant il y apporte de conscience. Mais il est heureux : « C'est ce qui lui convient le mieux, » écrit-il. « Je prie, je prépare mes classes, je parle à mes élèves. Je suis à la lettre comme le poisson dans l'eau, en plein dans mon élément. » Il avoue que si on l'enlevait « à son droit canon, » ce serait « dur » : « Cependant, ô mon Dieu ! je l'accepterais pour Vous. Je m'offre à Dieu pour ce sacrifice. Qu'ai-je à faire sur la terre, sinon de vous aimer et de sauver les âmes ? »

Il était plein de projets, il avait même dressé une longue liste « d'ouvrages à faire, » quand éclata la guerre de 1914.

Il est réformé, mais il demande à partir. Le Père Recteur lui permet de se rendre à Lille pour solliciter du P. Provincial l'autorisation nécessaire. Celui-ci accède à ses désirs, et le P. Auffroy vient à Reims dans l'espoir de s'engager comme aumônier militaire. Là il ne trouve pas l'engagement qu'il désirait, et comme l'autorité diocésaine demandait des religieux libres pour remplacer les prêtres qui étaient au front, ses Supérieurs l'envoient à l'Archiprêtre de Rethel. Il insiste pour partir sur la ligne de feu. On le lui refuse ; il reste à Rethel et s'y adonne avec zèle au ministère paroissial. Le 27 août, il apprend l'arrivée toute prochaine des Allemands. Il presse l'Archiprêtre de partir avec la population civile ; pour lui, il restera. Les Allemands arrivent le 30. Il les attend, immobile, sur le perron de l'église. On le prend comme otage. Le 31 août, les colonnes allemandes défilaient. Le P. Auffroy marchait derrière une colonne dans la direction de Vouziers. Un de ses gardiens, on ne sait pour quelle cause, se retourne soudain et d'une balle de revolver lui fracasse le crâne au-dessus des deux yeux. On rejeta son corps dans le fossé du chemin, et la colonne continua sa marche.

On a retrouvé dans les papiers du P. Auffroy ce canevas d'une de ses méditations :

« *La mort.* But : aimer... m'humilier, aimer les autres.

« 1° Moi dans la rue, revenant de dire la Sainte Messe. Mes sentiments à ce moment. Profonde humilité, profond amour. Me donner complètement.

« 2° Un homme s'approche de moi !... J'aurai peur : oh ! si lâche ! si prompt à avoir peur ! Mon Dieu ! je les bénis, ces hommes qui me tueront... Amour de tout le prochain : Vous l'avez racheté ! Voir en eux le prix qu'ils Vous ont coûté.

« 3° La tombe... D'avance, je bénis, j'accepte. »

N'avait-il pas eu l'intuition de la scène homicide de Rethel ?

Son grand désir était de mourir martyr. Il est mort du moins martyr de la patrie.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 16 januarii 1924.

EUG. LINDECKER, *vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

VINS MAISON de 1er ORDRE, recommandée par haut Clergé, offre tarif spécial Clergé. **Excellents Vins rouges et blancs.** Offre situation personne munie références ou parent d'ecclésiastique. — S'adresser **F. LIMOUZY aîné**, pr^re-viticulteur, NARBONNE (Aude). R. C. Narbonne 419

FONDERIE DE CLOCHES

ACCORDS DES CLOCHES NEUVES AVEC LES ANCIENNES

Montures équilibre rendant les sonneries faciles

Maison recommandée. — R. C. Montargis 87
A. CHAMBON, fondeur, à Montargis (Loiret)

Café vert d'Haïti
de qualité supérieure
Frs. 8,75 le kilo
Louis AUGUSTIN, 18, quai de la Monnaie BORDEAUX
R. C. Bordeaux 8.380 A.

PHARMACIE DE ROME
A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS. R. C. Seine 1.079
Tous produits pharmaceutiques — **Bandages Bas à varices, Ceintures**
LIVRAISONS *Brochures sur demande* **EXPÉDITIONS**

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine, n° 43.793

LA NATIONALE
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Siège Social
2, Rue Pillet-Will
PARIS

Rentes Viagères immédiates ou différées
aux taux avantageux des nouveaux tarifs
L'augmentation du revenu par la Rente Viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

ASTHME
Bronchite Chronique
EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS
Guérison par POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE
CH. ESCOUFLAIRE, Agent Général à BAISIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS.
R. C. Roubaix 12.770

LE NOUVEL EMPRUNT DU CRÉDIT NATIONAL

Le dernier discours que M. de Lasteyrie a prononcé au Sénat a, avec autant de franchise que de clarté, exposé notre situation financière dont la tenue du franc semble, vraiment, tenir si peu de compte. Le Ministre des Finances n'a pas manqué en cette occasion de faire ressortir quel merveilleux effort la France avait réalisé pour relever les ruines accumulées systématiquement par l'envahisseur.

Malheureusement, pour avoir stupéfait, par les résultats déjà obtenus, les étrangers témoins de ce que furent, à un moment, les régions dévastées, la tâche entreprise n'est pas terminée.

Aujourd'hui, le Crédit National procède à un nouvel emprunt en obligations 6 %, amortissables en 50 ans. Ces obligations, au nominal de 500 francs, bénéficient, comme dans les précédentes opérations, de la garantie de l'Etat qui inscrira chaque année, à son budget, les crédits nécessaires pour assurer le service d'intérêts, le remboursement en capital ainsi que le paiement des primes afférentes ; elles présentent, toutefois, l'avantage particulier d'être remboursables par tirages, non pas à 500 francs, mais pour les cinq premières années à 510 francs, pour la sixième à 512 francs, pour la septième à 514 et ainsi de suite jusqu'à 600 francs.

Cette formule nouvelle et ingénieuse est de nature à assurer la hausse quasi automatique des cours et offre au souscripteur, en plus de l'intérêt servi, la perspective d'être remboursé bien au-dessus de son prix d'achat.

D'autre part, le Crédit National qui, dans ses deux premières émissions, avait créé surtout de très gros lots, alors qu'en 1921 et 1923 il avait offert beaucoup de petits lots, s'est arrêté à un moyen terme puisque, sur le montant total autorisé de 3 milliards pour la présente opération, l'ensemble des lots s'élèvera à 12 millions se répartissant ainsi :

6 lots de 500.000 francs, 6 lots de 200.000 francs
12 lots de 100.000 francs, 264 lots de 25.000 francs

N'y a-t-il pas là de quoi séduire tous ceux qui désirent réaliser une bonne affaire tout en payant à nos régions dévastées le juste tribut de gratitude qui leur est dû ?

HARMONIUMS en tous genres
— MAISON FONDÉE EN 1839 —
LES PETITS-FILS de Me KASRIEL
6, Rue Tolain, PARIS 20e Arr. R. C. Seine 163.528
— **Conditions spéciales pour Messieurs les Membres du Clergé** —
« Harmoniums de Salons nouveau système à air aspiré »
Echanges, Réparations, Location.

VITRAUX **L. BALMET** **108, Cours St-André, GRENOBLE** Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (v. p. 213, n° 18 oct. de l'*Ami*).

CHEMISES, GILETS, CALEÇONS "TETRA"
Tissus spongieux remplaçant avantageusement la flanelle.
EXIGEZ cette MARQUE
GROS : Société Française des Tissus TÉTRA
12, Rue de Hanovre, PARIS-2e
R. C. Seine 101 853

Une Bibliothèque pour 11 francs
Les Quatre Evangiles et les Actes des Apôtres, broché 2,50 franco ; relié 3,00 franco.
Les Epîtres de Saint Paul, traduction et notes du R. P. Lemonnyer, 2,80 franco.
L'Imitation de Jésus-Christ, broché 1,70 f^co ; relié 2,40 f^co.
Jésus dans l'Evangile, par Mgr Landrieux, 3,00 franco.
Le Chrétien, homme d'action, par Albert Mahaut, 1,75 f^co.
PUBLICATIONS NOTRE-DAME DU ROC
53, rue Thiers, MARSEILLE. R. C. Marseille 40.910

Avant d'acheter n'importe quel Instrument de Musique
DEMANDER LE CATALOGUE
Jérôme Thibouville-Lamy & Cie
68 à 72, Rue Réaumur, Paris.
La plus importante Manufacture
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
du Monde. — Fondée en 1790.
Conditions spéciales et confidentielles accordées aux MEMBRES DU CLERGÉ.